

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2578 - JEUDI 7 AVRIL 2016

DIALOGUE POLITIQUE INCLUSIF

L'OIF prête à accompagner la RDC

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) qui affirme avoir des contacts avec le facilitateur désigné par l'Union africaine (UA), Edem Kodjo, considère le dialogue inclusif comme un cadre de rassemblement de la classe politique congolaise. Au cours de l'entretien que la représentante personnelle du chef de l'État de la RDC à la Francophonie, Isabel Machik Tshombe, a eu le 4 avril à Paris avec la Secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean, cette dernière a réitéré le soutien de son organisation à la RDC.

Elle n'a pas exclu l'éventualité d'une visite à effectuer à Kinshasa dès que son agenda le lui permettra. La Secrétaire générale de la Francophonie a, en outre, exprimé le souhait de voir la RDC, hôte du sommet de 2012, apporter son expérience à Madagascar qui abritera les prochaines assises de cette organisation internationale prévues en novembre 2016 à Antananarivo.

Page 12



Isabel Machik Tshombe et Michaëlle Jean

CRC

Plaidoyer en faveur de la mise en œuvre de la Résolution 2277



Une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU

Selon la Coalition de 33 ONG pour le respect de la Constitution (CRC), cette disposition onusienne viserait à prévenir l'aggravation de la situation politique préoccupante actuelle en RDC, qui constitue une menace réelle pour la population civile et la région des Grands lacs. L'association exhorte le Conseil de sécurité à envisager la perspective d'appliquer des sanctions ciblées contre les personnes physiques ou morales qui feront obstacle, par actes ou discours de diverses formes, à la mise en œuvre de sa Résolution 2277 concernant le respect des droits de l'Homme et l'organisation de la présidentielle dans le délai constitutionnel. La résolution 277 enjoint la Cénî à publier un calendrier complet révisé couvrant la totalité du cycle électoral et à actualiser les listes électorales en toute régularité afin que les élections puissent se tenir dans le temps.

Page 12

PRÉSIDENTIELLE 2016

Kamerhe recadre Katumbi

Invité tout récemment du Journal Afrique sur TV5, le leader de l'Union pour le Congo (UNC) a mis en garde l'ex-gouverneur du Katanga, candidat G7 à la présidentielle, contre la division de l'opposition qui risquerait, selon lui, de faire le lit du pouvoir. Il estime que ce qui importe pour

l'opposition dans le contexte politique actuel, c'est d'abord le combat du processus électoral afin d'obtenir l'organisation des élections dans le délai constitutionnel et non la course à l'investiture à la présidentielle. Il juge précipitée la candidature de Moïse Katumbi à la présidentielle alors que la te-

nue même de ladite élection dans le délai constitutionnel relève encore d'une vue de l'esprit. Concernant sa propre candidature, il a dit s'en remettre à sa plate-forme, la Dynamique de l'opposition, et à l'UNC qui vont se prononcer le moment venu.

Page 13

INTERVIEW

Toma Muteba : « La biennale de Lubumbashi permet de faire connaître les artistes de la RDC »

Artiste, historien de l'art et professeur en Belgique, Toma Muteba Luntumbue a été le directeur artistique de la quatrième biennale de Lubumbashi, Rencontres Picha, qui s'est déroulée du 9 octobre au 8 novembre 2015. Faisant le bilan de ce forum, il a indiqué que c'était une émouvante édition mais dont l'organisation fut extrêmement difficile en raison d'une insuffisance de moyens. La biennale a duré un mois alors que la précédente, celle de 2013, n'avait duré que quatre jours.

Parlant de la participation des artistes lushois, Toma Muteba a noté qu'il existe un vivier d'artistes extrêmement vivace dans la ville cuprifère. Le potentiel artistique ne se limite pas qu'à Kinshasa, a-t-il dit, car il y a des créateurs de grands talents dans différents domaines dont les œuvres sont insuffisamment connues et accessibles en RDC.



Toma Muteba Luntumbue

Page 14

ÉDITORIAL

Hommage

Cet hommage nous le rendons ici avec émotion aux hommes qui ont donné leur vie ces dernières heures, dans les quartiers sud de Brazzaville, afin que la paix continue de régner dans notre pays.

Face à la violence aveugle qui menaçait une fois encore la population ils ont défendu l'Etat de droit, protégé la société civile, se sont sacrifiés pour permettre à chacun de nous de vivre en paix. Là où ils sont aujourd'hui, là où ils reposeront demain leur esprit, leur âme doivent savoir que la nation congolaise leur est infiniment reconnaissante du sacrifice suprême qu'ils ont consenti et que rien n'effacera leur présence dans notre mémoire collective.

Le temps viendra, très vite, où le Congo tout entier se recueillera en leur exprimant publiquement sa reconnaissance. Mais en attendant ce moment qui verra les plus hautes autorités de l'Etat dire leur profonde émotion, affirmer leur soutien aux familles, il convient de rappeler que les forces chargées de rétablir l'ordre partout où il était menacé ont accompli leur mission avec un courage, une maîtrise, une abnégation, un sens du devoir infiniment rassurants pour la jeune démocratie qui est la nôtre.

Comme toutes les nations sur les cinq continents, le Congo est l'objet de menaces diffuses qui peuvent à tout instant provoquer des actes terroristes meurtriers. Le fanatisme religieux, la haine raciale ou ethnique, l'ambition politique, la détestation de l'autre, la convoitise, le crime y sont présents de façon souterraine mais bien réelle tout comme ils le sont en Europe, aux Etats-Unis, en Russie, en Chine, au Proche et au Moyen-Orient. Et l'on sait par expérience que seul un Etat structuré, des Institutions stables, des Forces de l'ordre expérimentées et bien organisées, une Justice équitable sont capables de lutter efficacement contre la violence extrême qu'engendre la folie humaine. C'est précisément ce que vient de démontrer notre pays. Et c'est grâce à l'expérience, au savoir-faire de ses forces de l'ordre qu'il y est parvenu.

Merci donc à vous qui n'avez pas hésité à donner votre vie afin que la paix continue de régner sur le sol congolais. Nous ne vous oublierons pas.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE ASSOCIATIVE

Po na Ekolo lance la campagne « Je dénonce »

Après l'attaque armée des quartiers sud de Brazzaville par les ex-miliciens Ninja du Pasteur Ntumi, le 4 avril dernier, la dynamique citoyenne Po na Ekolo que coordonne Girel Elvis Tsalissan Okombi a publié le 6 avril à Brazzaville, une déclaration dans laquelle cette dynamique a annoncé le lancement de la campagne : « Je dénonce ».

Cette opération se propose de convier la population congolaise, sur l'ensemble du territoire national, à dénoncer les auteurs de trouble qui perturbent la paix et la tranquillité des citoyens. « Nous appelons toutes les populations du Congo à la vigilance générale et à la dénonciation systématique des personnes qui organisent des actions de sabotage de la paix et de facilitation de l'instabilité. Ne les laissez pas venir dans vos villes, villages, quartiers et vos maisons de façon que par leurs actes, ils mettent en insécurité vos familles respectives », a noté la déclaration.

« Nous appelons toutes les populations du Congo à la vigilance générale et à la dénonciation systématique des personnes qui organisent des actions de sabotage de la paix et de facilitation de l'instabilité. Ne les laissez pas venir dans vos villes, villages, quartiers et vos maisons de façon que par leurs actes, ils mettent en insécurité vos familles respectives »

Par ailleurs, le plenum des membres de Po na Ekolo a appelé les mouvements de jeunesse, les partis politiques et la société civile à condamner toutes les actions tendant à la violence et à la perturbation de la paix. Il a invité également certains partis de l'opposition à ne pas se laisser diluer par ceux-là



Girel Elvis Tsalissan Okombi

qui n'ont que pour opposition le discours haineux en vue de reconquérir leurs privilèges perdus. « Nous exhortons le gouvernement à prendre toutes ses responsabilités devant ce genre de situation. Le peuple congolais n'acceptera pas indéfiniment, au

signifié la déclaration.

Les membres de la dynamique citoyenne Po na Ekolo ont indiqué qu'on ne peut pas bâtir une ambition sur sa capacité à faire souffrir les populations. La dynamique a invité les hommes politiques congolais à plus de responsabilité et à condamner, de ce fait, des propos guerriers appelant à la haine et à l'incitation à la violence que prônent certains candidats à la dernière élection présidentielle. Po na Ekolo récuse le fait que les acteurs politiques congolais protègent leurs familles à l'étranger et exposent les autres citoyens aux actes de vandalisme. En outre, les membres de la dynamique citoyenne Po na Ekolo ont mis à profit cette occasion pour féliciter le président de la République, Denis Sassou N'Guesso pour sa réélection à la magistrature suprême.

Roger Gombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet,
Brice Tsébé, Irin Mauakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo

Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi

Chef de production : François Diatoulou Mayola

Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Parfait Guy-Brice Kolélas accepte le verdict de la Cour constitutionnelle

Le candidat Parfait Guy-Brice Kolélas, arrivé deuxième à l'élection présidentielle du 20 mars dernier, a pris l'engagement de respecter la décision de la Cour constitutionnelle donnant vainqueur le président Denis Sassou N'Guesso. Au cours d'une conférence de presse tenue mercredi à Brazzaville, l'opposant congolais a émis le souhait de ne pas voir le pays basculer dans la violence.

« sans vouloir verser dans la polémique, le juge en charge du contentieux électoral a dit son droit ; nous respectons cette décision », a dit en substance Parfait Guy Brice Kolélas, invitant par ailleurs le président Denis Sassou N'Guesso, proclamé vainqueur, « à avoir le triomphe modeste, car cette élection a été émaillée d'irrégularités de tout genre. Il devra s'élever pour apaiser tous les Congolais ».

Devant la presse nationale et internationale, ce candidat perdant est revenu sur les conditions du déroulement du scrutin présidentiel du 20 mars dernier. Ainsi, a-t-il dit, « le vote s'est déroulé globalement dans la paix ; nous avons cependant noté que dans certains bureaux, les résultats n'ont pas été affichés, nos délégués ont

été chassés et les fiches jaunes de transcription des résultats n'ont pas été distribuées, violant ainsi l'article 99 de la loi électorale qui stipule que le président du bureau de vote, immédiatement après le dépouillement et le décompte des voix, rend publics et affiche les résultats provisoires du scrutin devant le bureau de vote. Il remet aux représentants de chaque candidat présent dans le bureau de vote le formulaire des résultats du scrutin dûment signé de toutes les parties ».

A l'endroit de ses électeurs, Parfait Guy Brice Kolélas a dit : « C'est avec un cœur serré et plein de tristesse que je m'adresse à tous ceux qui m'ont fait confiance. Persévérez dans la foi qu'un jour nous ferons triompher les idéaux pour lesquels nous nous



battons ». Il s'est en outre justifié sur son recours déposé à la Cour constitutionnelle et déclaré hors

délai. « Non ! nous n'avons pas déposé notre requête hors délai. Le dernier délai du dépôt de la

requête serait le mercredi 30 mars. Et c'est la date à laquelle, nous avons déposé notre requête », s'est-t-il justifié.

Le candidat de l'opposition a en outre dénoncé le fait que les communications aient été coupées durant toute la période du scrutin, avant d'aborder la situation sécuritaire dans les quartiers sud de Brazzaville et dans le département du Pool. Guy-Brice Parfait Kolélas a condamné toutes formes de violences d'où qu'elles viennent. « La situation d'aujourd'hui ne permet pas de déceler le vrai du faux. C'est pourquoi nous exigeons la mise en place d'une commission d'enquête impartiale pour faire la lumière sur ce tragique événement », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

EVÈNEMENT DU 4 AVRIL

La plate-forme « Ngonga Ebeti » exige une enquête

Préoccupée par des récents événements ayant endeuillé le 4 avril, certains habitants des quartiers sud de Brazzaville, la plate-forme politique « Ngonga Ebeti » a demandé au gouvernement de la République de diligenter une enquête afin de démasquer et de punir sévèrement les commanditaires

L'attaque des ex-Ninjas Nsiloulou du 4 avril, qui a fait officiellement environ dix-sept morts dans les quartiers sud de Brazzaville, n'a pas laissé indifférente la coordination de la plate-forme « Ngonga Ebeti ». En effet, dans une déclaration rendue publique le 6 avril dans la capitale, le président de cette organisation regroupant une trentaine d'associations, membres du groupement du centre, Eustache Bomboko, a indiqué que cette incursion a étalé au grand jour que les ennemis de la paix dans le pays ne se sont pas encore repentis.

« La plate-forme Ngonga Ebeti condamne avec la dernière énergie ces actes terroristes et barbares orchestrés par ces bandes armées sur les paisibles populations qui n'aspirent qu'à la paix et à la quiétude », a-t-il dénoncé.

Ce groupement du Centre nationaliste s'est, toutefois, étonné quant à la rapidité et la facilité avec lesquelles les commissariats de police et certains édifices publics de la partie sud de Brazzaville ont été incendiés. « Ce qui laisse présager certains dysfonctionnements dans la chaîne de commandement

de la force publique », pense Eustache Bomboko.

Il a, par ailleurs, demandé au président de la République réélu de tourner la page sombre de l'impunité qui a occasionné des antivaleurs et causé trop de tort au pays. Le président de Ngonga Ebeti s'est, enfin, dit solidaire aux familles endeuillées. Rappelons qu'au lendemain des événements survenus le 20 octobre 2015 pendant la campagne référendaire, dans certaines localités du pays, cette plate-forme avait déposé une plainte contre x au parquet de Brazzaville afin que les auteurs soient traduits devant les juridictions nationales, mais elle est restée sans suite.

Parfait Wilfried Douniama

PRÉSIDENTIELLE 2016

La FMC félicite Denis Sassou N'Guesso



Juste Bernardin Gavet

Après la publication des résultats définitifs de l'élection présidentielle par la Cour constitutionnelle, la Force montante congolaise (FMC) s'est engagée à soutenir le chef de l'Etat pour la mise en œuvre de son projet de société : « La marche vers le développement ».

C'est ce qu'a affirmé, le 5 avril à Brazzaville, le premier secrétaire de cette organisation de jeunesse affiliée au Parti congolais du travail, Juste Bernardin Gavet. Pour rappel, la Cour constitutionnelle a validé, le 4 avril dernier, la victoire de Denis Sassou N'Guesso, élu à la magistrature suprême dès le premier tour avec 60,19% des suffrages exprimés.

Par ailleurs, la FMC a exprimé son regret suite aux événements survenus dans la nuit du 4 avril dernier dans certains arrondissements de la capitale. Cependant, elle exprime sa solidarité à l'endroit des victimes de ces actes inciviques ainsi qu'aux personnes déplacées. « Dans la paix, l'unité et la concorde nationale, allons plus loin ensemble », a conclu Juste Bernardin Gavet.

Josiane Mambou Loukoula

Le ministère des Affaires sociales affrète des bus pour le retour des sinistrés

Quinze bus repartis en trois sites ont été mobilisés, mercredi, par le ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire pour le retour des sinistrés à leurs domiciles respectifs.

En effet, au total dix sites ont été recensés par la direction de l'action humanitaires, à savoir : l'école de peinture de Poto-Poto ; les églises Kimbanguiste (huit cent personnes) ; l'Armée du salut (huit cent personnes) ; Jésus ressuscité (cinq cent personnes) ; Protestante Mayanguï (deux cent vingt et cinq personnes) ; Saint-Esprit (milles personnes) ; Sainte Rita ; Jean Marie Vianney ; Sainte Marie de Ouenzé (deux milles deux

personnes) ; Sainte Anne (vingt-six personnes) et la cathédrale sacré cœur qui avait reçu quatre cent vingt-six personnes.

« Le premier jour de l'évènement, nous avons fait la ronde de tous ces sites créés spontanément par ces déplacés. Par rapport aux enregistrements que nous avons eu à faire, nous nous sommes retrouvés avec plus de quarante mille personnes. Il nous a fallu donc monter des stratégies en associant les structures d'accueil au cas où la situation perdurait. Ceci, afin de leurs trouver les vivres. Mais, depuis hier, nous constatons que volontairement ces sinis-

trés commencent à vider les sites », a déclaré, la directrice générale de l'action humanitaire, Alice Tsoumou Gavouka qui a également précisé que ces déplacés regagnent leurs habitations suite à la déclaration du gouvernement qui leurs a rassuré que la situation a été maîtrisée.

Selon la représentante des affaires humanitaires, le départ de ces sinistrés vers leurs habitations respectives intervient après trois jours d'observation et se fait de manière volontaire. Signalons que tous ces sites sont localisés dans les quartiers des arrondissements 4 Mougali, 3 Poto-Poto et 5 Ouenzé.

Rock Ngassakys

DÉCLARATION DE L'ASSOCIATION ELIKIA 2016 SUITE À L'ATTAQUE DES EX NINJAS NSILOULOU LE 4 AVRIL 2016

Le 4 avril 2016, le Sud de Brazzaville dans sa large partie, a fait l'objet d'une attaque armée menée par les Ex Ninjas NSILOULOU de Monsieur Frédéric BINTSAMOU dit NTUMI.

Le choix de la date du 4 avril par les ennemis de la démocratie, les perturbateurs de l'ordre social, au sens de mettre à mal le précieux acquis de paix et de la sécurité durable chèrement retrouvées, n'est pas un hasard de calendrier.

L'ignominie dont se sont rendus coupables ces imposteurs, cette horde de flibustiers, relève d'une volonté mûrie de déstabilisation des institutions de la République.

Ce choix a forcément tenu compte de la délibération de la cour constitutionnelle relative à l'élection présidentielle du 20 mars 2016.

Ces faits de gravité notoire constatés, et prenant les communautés nationale et internationale à témoin, Elikia 2016 estime :

1-Que l'élection présidentielle du 20 mars qui s'est déroulée sans entraves comme l'ont attesté les observateurs internationaux, ne saurait souffrir des réactions politiciennes ni d'exploitation d'opportunisme.

2-Que les vertus Républicaines dont se réclament à se rompre la gorge certains hommes politiques excluent le recours au désordre de rue, à la désobéissance civile et à l'insurrection.

3-Que l'intérêt supérieur de la Nation commande à chaque acteur

politique et à tous, le respect strict des grandes volontés du peuple, et en particulier celle exprimée à travers les suffrages. La démocratie en dépend largement.

En raison de toutes ces considérations, Elikia 2016 lance un vibrant appel à toutes les filles et fils de notre cher et beau pays, en vue de conjuguer leurs énergies dans le noble objectif de construire le Congo que nous aimons tous, dans la fraternité, la paix et la cohésion sociale.

Elikia 2016, fortement indigné par ces actes crapuleux perpétrés contre des paisibles populations, condamne avec véhémence tout esprit d'escalade guerrière et s'insurge contre tous les comportements rétrogrades et sans perspective ; Tout en s'inclinant devant la mémoire des victimes innocentes de cette barbarie, Elikia 2016 demande au gouvernement de la République de veiller à la quiétude des congolais en traquant avec la dernière énergie les Ex Ninjas NSILOULOU jusqu'à leur dernier retranchement. Les lois de la République l'autorisent.

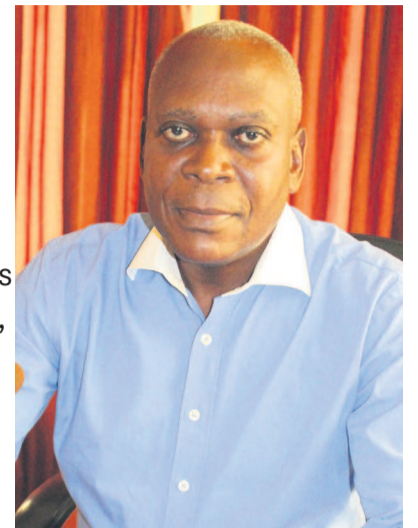
VIVE LA PAIX

VIVE LE CONGO.

Fait à Brazzaville, le 6 avril 2016

Le Président

Saturnin Jean Claude NTARI



VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

du LUNDI
au VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUES

L'art dans sa
de la
à la

Généralité

Tradition

Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

La SNE annonce des perturbations de son réseau

Dans la période allant du 11 au 30 avril prochain, la Société nationale d'électricité (SNE) procédera chaque soir au délestage, en raison des travaux de maintenance préventive sur l'une des deux turbines dont dispose la centrale à gaz de Côte Matève. Au regard de leur forte capacité de consommation de l'énergie, les villes de Brazzaville et Pointe-Noire sont les principales cibles.

Exploitée par un opérateur privé, dénommé la Centrale électrique du Congo, cette centrale à gaz la plus grande du Congo, dispose de deux turbines de 150 méga watt chacune, soit une capacité totale de 300 MW.

« De toutes les centrales dont dispose le Congo, la centrale qui met sur notre réseau le maximum d'énergie est celle de Côte Matève. Près de la moitié de l'énergie consommée par nos clients provient de là », a expliqué le directeur général de la SNE, Louis Kanoha Elenga, lors d'une conférence de presse qu'il a tenue le 6 avril à Brazzaville

Ajoutant : « cet arrêt constitue pour le gestionnaire du réseau électrique que nous sommes, un manque d'environ

150MW. Cette situation nous obligera à procéder à un rationnement de la fourniture de l'électricité, autrement aux délestages ».

Afin de réduire l'impact de cet arrêt, la direction générale de ladite société nationale invite l'ensemble de ses clients domestiques et industriels à procéder à une consommation modérée de l'énergie. Rappelons que cette situation n'est pas une première. L'année dernière, toujours dans le cadre d'une maintenance préventive d'une turbine de cette même centrale, le réseau électrique national avait également connu des perturbations pendant près d'un mois. Abordé sur les délestages qu'observent certains quartiers au quotidien, le direc-

teur de la SNE a indiqué que ces perturbations sont souvent dues à l'insuffisance de production. L'étiage sur la Léfini en période de saison sèche, est l'une des causes.

Pour protéger les postes de transformation ainsi que les réseaux de distribution, cette société procède de même aux délestages entre 18h et 23h, considérées comme les heures à laquelle l'énergie est beaucoup sollicitée. « Entre 18 h et 23h quand la charge monte, parfois nos installations n'arrivent pas à supporter. Pour éviter d'endommager le matériel, nous procédons aux coupures », a relevé Louis Kanoha Elenga.

Outre la centrale de Côte Matève, la République du Congo



Le directeur général de la SNE (DR)

est également alimentée par d'autres sources de production telles les centrales hydroélectriques de Moukoulou (74MW) et celle d'Imboulou avec une capacité installée de 120 MW. A cela s'ajoute l'énergie fournie par la Snel de la République démocratique du

Congo. Au quartier Mpila, dans l'arrondissement 5 Ouenzé de Brazzaville, est par contre logé une centrale de secours d'une capacité de 32 MW. Les centrales de Djéno à Pointe-Noire et celle du Djoué actuellement en réhabilitation, sont, quant à elles, mises hors du système.

Lopelle Mboussa Gassia

SNE

Les clients n'achèteront plus leurs propres câbles pour se connecter au réseau

Désormais, pour effectuer un branchement, les clients de société nationale d'électricité (SNE) ne vont plus dépenser de l'argent pour s'acheter leurs propres câbles de connexion, comme ils le faisaient d'habitude. Cette mesure a été prise le 5 avril, par la Société nationale d'électricité (SNE) et l'Agence de régulation du secteur de l'électricité (ARSEL), à l'issue d'une réunion technique, consacrée à la situation de la SNE.

Cette première réunion, regroupant les deux institutions publiques, dirigée par le directeur général d'ARSEL, Emile Opangault, en présence du directeur général de la SNE, Louis Kanoha Elenga, a permis aux participants d'examiner la gestion du service public de l'électricité. Ainsi, pour améliorer les services de la SNE au profit des populations, les deux parties ont arrêté un certain nombre de mesures.

En ce qui concerne l'accès à l'électricité, la SNE et l'ARSEL ont convenu d'adapter une méthode visant le raccordement à faibles coûts ; de proscrire en bonne et due forme, l'acquisition hors SNE, du matériel de branchement par les clients. Cette mesure viendra mettre un terme définitif à ce grand manquement de la SNE d'après lequel depuis plusieurs années, les clients achètent eux-mêmes leurs poteaux et câbles électriques pour se connecter au réseau. Les deux parties devront cependant, mettre en œuvre un mécanisme approprié, destiné essentiellement au financement et à l'approvisionnement dudit matériel technique. Ainsi, un délai de raccordement



Les responsables de la SNE et ceux de l'ARSEL lors de la réunion (photo adiac)

buttoir et plus réaliste est en voie d'élaboration pour bien exécuter cette nouvelle mesure au sein de la SNE. S'agissant de l'économie d'énergie et de l'efficacité énergétique, les deux structures se sont accordées sur la nécessité d'élaborer une doctrine visant à annuler la facturation de l'électricité au forfait.

Pour ce faire, les deux institutions envisagent de mettre en œuvre une grande politique de sensibilisation des consommateurs à l'utilisation des équipements à faible consommation d'énergie, question de l'utiliser rationnellement et de per-

mettre à tous d'en bénéficier et de jouir des services de bonne qualité. Abordant à leur tour, le volet sur la protection des consommateurs, la SNE et l'ARSEL ont arrêté deux autres mesures dans le même sens.

La première mesure exige que la SNE améliore l'organisation et le contrôle de la fonction relève/distribution, ainsi que la réduction du temps de traitement des factures en contentieux mais aussi des réclamations. La seconde mesure, par contre, fait obligation à cet opérateur public de production et de commercialisation de l'électricité, de réduire les

délais de réponse aux attentes des clients, par le canal du « Call center », afin que la qualité de l'électricité s'améliore de plus bel.

de son personnel, afin que ce dernier puisse maîtriser les fondamentaux de la régulation du secteur de l'électricité », précise le directeur de

Désormais, un agent de la SNE n'a droit qu'à un seul branchement gratuit

Au cours de cette réunion, il a été aussi décidé que chaque salarié de la SNE ne devrait, à compter de ce jour, bénéficier que d'un seul et unique branchement gratuit, là où il habite, au lieu d'en avoir plusieurs. « Après la publication de ces textes légaux, portant notre agence sur les fonds baptismaux, il s'en est suivi une étape consacrée à son implémentation sur le plan administratif. La direction de l'ARSEL s'est alors attelée à la formation

l'ARSEL, Emile Opangault. Il faut rappeler que l'ARSEL est un organe de régulation du secteur de l'électricité. Il vise entre autres, à promouvoir le développement rationnel de l'offre d'énergie électrique ; veiller à l'équilibre économique et financier du secteur de l'électricité et à la préservation des conditions économiques nécessaires à sa viabilité. Il a aussi pour rôle de veiller à la protection des consommateurs et de leurs droits, en ce qui concerne le prix, la fourniture et la qualité de l'énergie électrique.

Firmin Oyé

ATTAQUE DES QUARTIERS SUD DE BRAZZAVILLE

55 suspects présentés à la presse

Le président de la Commission mixte d'enquête, Thomas Bakala Mayinda, a fait mercredi un bilan provisoire des opérations qui ont été effectuées par la force publique suite à l'attaque le 4 avril dernier de la partie sud de Brazzaville. Il a fait état de 55 présumés Ninjas interpellés dont un échantillon a été présenté à la presse.

« Il s'agit de 55 Ninjas qui ont été interpellés. Parmi eux on y trouve également quelques sujets étrangers et aussi des citoyens honnêtes qui ont été enrôlés de force pour faire partie de cette écurie », a indiqué Thomas Bakala Mayinda. Et d'ajouter : « Les enquêtes ne font que commencer. Transparence oblige, toutefois qu'il y aura évolution la presse sera mise au courant. »

Dans une déclaration publiée la veille, le gouvernement qui établissait le bilan humain et matériel des affrontements entre la force publique et des assaillants avait pointé du doigt les ex-militaires Ninjas Nsiloulou et leur chef Frédéric Bintsamou, alias pasteur Ntumi comme principaux instigateurs du climat qui a prévalu dans la partie sud de la capitale.

Le porte-parole du gouvernement, Thierry Mougalla, a stigmatisé l'utilisation d'armes lourdes telles que des mitrailleuses montées sur une serrie de véhicules de type pick-up, l'usage des lances roquettes par des assaillants et l'attaque simultanée de plusieurs points de la ville. Le président de la commission mixte d'enquête est revenu sur la violence des actes perpétrés par les assaillants du 4 avril.

« Des actes de terreur, a-t-il poursuivi, ont été commis, c'est dans ce sens que cet après-midi nous vous présentons un échantillon composé de la manière suivante : des personnes qui pour certaines sont susceptibles d'être mises à la disposition de l'appareil judiciaire de notre pays et d'autres pour éclairer la lanterne des populations qui doivent connaître qu'il s'agit effectivement d'actes terroristes ».

Guillaume Ondzé

« Les enquêtes ne font que commencer. Transparence oblige, toutefois qu'il y aura évolution la presse sera mise au courant. »

APRÈS L'ATTAQUE DE BRAZZAVILLE

Les cours reprennent timidement dans plusieurs établissements publics

Trois jours après l'attaque à main armée des ex-combattants Ninjas dans la partie sud de la ville capitale, l'école tarde toujours à prendre de l'envol dans l'ensemble de la ville

Si dans les quartiers sud touchés directement par ces événements, la situation peut être justifiée, au regard du déplacement massif des populations vers des zones plus sécurisantes, dans la partie nord, pourtant épargnée par ces violences, l'école tourne au ralenti. En effet, du CEG Pierre Ntsiet à Ouenzé au lycée Thomas-Sankara à Djiri, en passant par le CEG de la Liberté et les lycées Antonio Agosthino Neto et Révolution à Talangai, l'école a présenté des visages différents.

Au niveau de ces établissements publics d'enseignement général, on a noté la présence non négligeable des enseignants et le manque d'engagement du côté des élèves. Sauf au CEG de la Liberté où élèves et enseignants ont répondu massivement présents. L'on pourrait même ignorer que les enfants revenaient des congés de Pâques. Par contre,

côté de l'école publique car la quasi-totalité des établissements privés reçoivent leurs apprenants. Espérons que la



Les élèves dans une salle /crédit photo Adiac

au CEG A A Neto, les cours ont repris timidement le 6 avril. Sur 2 964 élèves attendus ce matin, seulement 1051 se sont présentés.

Notons que cette timidité est beaucoup plus observée du

reprise sera effective à partir de la semaine prochaine, puisque l'année scolaire prend officiellement fin en juin par l'organisation des examens d'Etat.

Parfait Wilfried Douniama



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc








Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guessa
immeuble les manguiers (Mpa) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 11h - 17h
SAMEDI 10h - 13h



ONU

La croissance 2016 en Afrique insuffisante pour réduire significativement la pauvreté

La croissance économique moyenne sur le continent africain sera de 4,3% en 2016, un taux soutenu mais insuffisant pour espérer réduire significativement la pauvreté, ont estimé des experts de l'ONU lundi à Addis Abeba (Ethiopie).

L'Afrique aura un taux de croissance de 4,3% en 2016 et 4,4% en 2017 selon les prévisions de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA).

« L'Afrique doit viser une croissance à deux chiffres si elle veut sérieusement réduire la pauvreté », a estimé Célestin Monga, de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi), lors de la présentation de ces prévisions de croissance dans la capitale éthiopienne. « 4,3% ou 5% ce n'est simplement pas suffisant », a-t-il appuyé.

Dans son rapport économique annuel sur l'Afrique, la CEA s'inquiète de la trop grande dépendance des économies africaines vis-à-vis de l'exploitation de matières premières, un secteur dans lequel « la valeur ajoutée et les créations d'emplois restent limitées ».

Selon la CEA, le développement sur le continent africain connaît des « progrès mitigés » avec des taux de pauvreté qui baissent « lentement » et des inégalités qui demeurent fortes, voire s'aggravent dans de nombreux pays. La priorité doit être donnée à une politique « d'industrialisation verte », soutenue par les gouvernements et respectueuse de l'environnement, ont prôné les experts onusiens. Entre 2000 et 2014, les pays d'Afrique qui ont connu la croissance économique moyenne la plus forte sont la Guinée équatoriale (12,4%) et l'Ethiopie (8,5%), selon des chiffres de la Banque mondiale.

La République Centrafricaine, le Soudan du Sud et la Somalie ferment le classement avec des taux de croissance négatifs sur cette période.

AFP

DARFOUR

Plus de 130.000 personnes déplacées par les combats au Jebel Marra

D'intenses combats opposent armée et rebelles depuis la mi-janvier dans le Jebel Marra au Darfour (ouest du Soudan), a indiqué mercredi le patron des opérations de maintien de la paix de l'ONU Hervé Ladsous. Il s'adressait au Conseil de sécurité lors d'une session consacrée à la situation au Darfour.

Le responsable onusien a fait



Des femmes et des enfants déplacés à la suite d'une escalade du conflit dans la région du Jebel Marra, dans l'État du Nord Darfour. Photo OCHA

savoir qu'à l'heure actuelle, des affrontements et des bombardements aériens se poursuivent dans cette région du Darfour où le gouvernement a envoyé des renforts. « Les organisations humanitaires estiment qu'au 31 mars, au

moins 138.000 personnes avaient été déplacées du Jebel Marra vers le Darfour nord, central et sud », a-t-il indiqué. Le Jebel Marra se situe à cheval sur ces trois États du Darfour. Hervé Ladsous a expliqué que les restrictions d'accès imposées par Khartoum aux humanitaires et à la mission conjointe ONU-Union africaine au Darfour (Minuad)

ne permettaient pas de donner un bilan précis des combats. M. Ladsous a réitéré l'appel de l'ONU au gouvernement soudanais et aux rebelles à cesser immédiatement les hostilités dans le Jebel Marra et à s'engager dans des négociations

de paix sans conditions préalables. S'adressant à la presse avant la réunion, l'ambassadeur britannique Matthew Rycroft s'est déclaré très inquiet de la poursuite des combats au Jebel Marra, qui a fait grimper le nombre de déplacés et a rendu encore plus difficile l'accès humanitaire au Darfour central. Il a demandé à « toutes les parties prenantes de fournir à la Minuad la coopération dont elle a besoin pour faire son travail ».

Début mars, l'ONU et l'Union africaine faisaient état d'au moins 90.000 déplacés vers le Darfour Nord par les combats au Jebel Marra. Ceux-ci ont été déclenchés par une embuscade menée en janvier par l'Armée de libération du Soudan (ALS) d'Abdel Wahid Nour contre un convoi des forces gouvernementales. Le gouvernement a ensuite lancé une vaste offensive contre les positions rebelles dans toute la région. Le conflit au Darfour a fait plus de 300.000 morts et 2,6 millions de déplacés depuis 2003, selon l'ONU.

AFP

AVIS DE RECHERCHE

Monsieur Faustin Parfait Boro, proviseur au lycée Technique Commercial 1er mai, demande à toute personne de bonne foi ayant ramassé 1 sac de couleur marron contenant des documents portant son nom (permis de conduire, passeport, diplôme, et autres), de bien vouloir les déposer dans les endroits ci-après : la Télévision Congolaise, le lycée technique Commercial 1er mai, ou encore de téléphoner aux numéros suivants : 055516792 ; 066749253 ; 066662282 ; 055825421 ; 055215778.

NB : le sac a été perdu vers la cité des 17, Moukondo, sur l'avenue Andrade Gutterez.

À VENDRE

Voiture de marque
Toyota Yarhis (gasoil)
en bon état.

Prix : 4 millions FCfa

Contact : 06 666 70 65

COOPÉRATION

La France est prête à appuyer la relance économique au Burkina Faso

Arrivé à Paris, le 4 avril pour une visite officielle de trois jours, accompagné d'une importante délégation, le président burkinabè Roch Marc Christian Kaboré a été reçu par son homologue français François Hollande. Au cours de leur tête-à-tête, les deux chefs d'Etat ont plaidé pour le renforcement de leur coopération multisectorielle, économique, sécuritaire.

L'un des enjeux de cette visite est la lutte contre le terrorisme. Le Burkina Faso a connu un attentat en janvier, qui a fait 30 morts. Pour sécuriser son espace territorial, le Burkina Faso compte acheter des avions de reconnaissance avec l'appui de la France.

Au Burkina Faso, on pense que la présence des militaires français attire les jihadistes. Ce pays est divisé quant à la présence annoncée unilatéralement par le ministre français de l'Intérieur Bernard Cazeneuve, d'une équipe du GIGN pour traquer les groupes terroristes. Pour François Hollande, Roch Marc Christian Kaboré est le symbole de la démocratie. Il a affirmé la disponibilité de la France à accompagner le Burkina Faso dans ses défis, notamment sécuritaire, économique et démocratique. Il a aussi rendu hommage au président de la Transition Michel Kafando. Il a appelé à une « coopération exemplaire »



Le président Hollande a accueilli son homologue burkinabè Roch Marc Christian Kaboré à l'Elysée, le 5 avril 2016. © REUTERS/Philippe Wojazer

avec le G5 Sahel dans la lutte contre le terrorisme, d'échange d'informations et de coordination du renseignement. La force Barkhane restant « à la disposition des pays qui en font la demande, dans la prévention et l'intervention si c'est nécessaire », a souligné François Hollande. Pour le président Burkinabè, l'avenir est dans le renforcement de la coopération avec la France. Il a souligné la permanence de la question du terrorisme, qui a besoin d'une action désormais internationale. À la faveur du retour de l'ordre constitutionnel, Roch Marc Christian Laboré a besoin d'investissements pour relancer l'économie. Il se rendra au Medef pour évoquer des opportunités d'affaires avec le patronat français.

François Hollande s'est dit prêt à « engager des actions [dans ce sens] de la part de l'Europe et de la communauté internationale », au-delà de l'appui de l'Agence française de développement (AFD) – qui vient d'accorder un prêt de 30 millions d'euros au Burkina Faso pour le projet Ziga en matière d'approvisionnement d'eau potable. Plusieurs autres rencontres ont été annoncées notamment avec le Premier ministre Manuel Valls, le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve, le préfet Laurent Prévoist, directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises. Roch Marc Christian Kaboré se rendra aussi à l'Unesco pour échanger avec la directrice générale, Irina Bokova.

Noël Ndong



DISTRIBUÉ PAR



CELEC

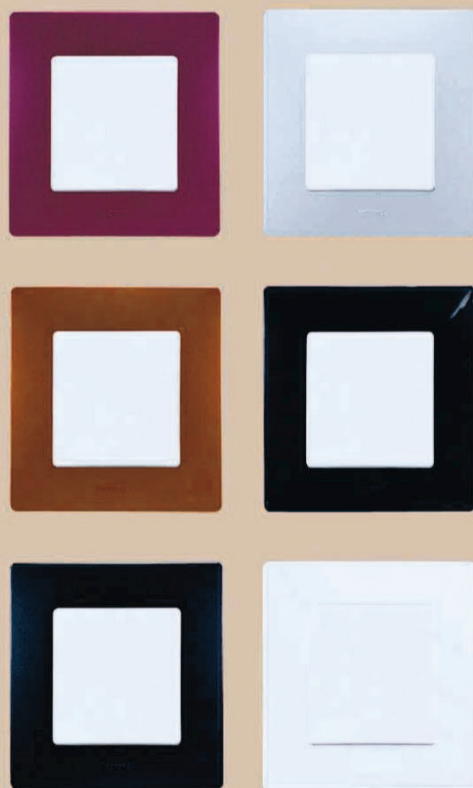
COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

TOUCHE D'ÉLÉGANCE
CHOIX ET DESIGN

CÉLIANE



NILOÉ



KAPTIKA



AFRIQUE DU SUD

Le Parlement sud-africain a rejeté la destitution de Jacob Zuma

Le Parlement sud-africain a rejeté mardi la destitution du président Jacob Zuma, demandée par l'opposition après un jugement de la Cour constitutionnelle accusant le chef de l'Etat de violation de la Constitution pour avoir utilisé les financements publics afin de réfectionner sa résidence de Kandla.

Après examen de la motion de destitution déposée par le principal parti d'opposition, l'Alliance démocratique, le parti au pouvoir, le Congrès national africain (ANC), qui soutient officiellement Jacob Zuma, a usé de son écrasante majorité au Parlement pour rejeter cette destitution qui nécessitait deux tiers des voix pour être acceptée.

À l'issue d'un vote électronique des députés, le vice-président du Parlement, Lechesa Tsenoli a dit : « Le résultat du vote est le suivant: 143 voix en faveur de la destitution, 233 contre. La motion est donc rejetée »

Le rejet de la destitution de Jacob Zuma par les députés de l'ANC, majoritaires au Parlement ne surprend guère puisque dimanche le porte-parole de l'Assemblée nationale, Baleka Mbete avait indiqué à la presse que « la procédure



Le président Jacob Zuma

enclenchée par l'opposition n'avait toutefois guère de chance d'aboutir » puisque le parti de Jacob Zuma, au pouvoir depuis la fin de l'apartheid, dispose de la majorité absolue au Parlement. Il avait aussi assuré que l'ANC continuait à soutenir l'actuel président sud-africain.

La semaine dernière, l'opposition a lancé la procédure

« Le résultat du vote est le suivant: 143 voix en faveur de la destitution, 233 contre. La motion est donc rejetée »

de destitution du président sud-africain, après le jugement historique de la Cour constitutionnelle. Dans sa décision sur cette affaire, la plus haute

instance judiciaire du pays a conclu que le chef de l'Etat avait violé la Constitution en refusant de rembourser l'argent public utilisé pour rénover sa propriété privée. En cause: la piscine, un centre pour visiteurs, un enclos pour bétail et un poulailler qui n'étaient pas liés à des travaux de sécurité. En 2015, Jacob Zuma était déjà visé par une motion de censure pour n'avoir pas arrêté son homologue soudanais, Omar el-Béchir, qui est poursuivi par la Cour pénale internationale. Fort heureusement, le président sud-africain avait été

longtemps nié toute irrégularité dans le financement public des travaux de celle-ci, estimés en 2014 à 216 millions de rands (24 millions de dollars à l'époque), avant de s'excuser dans un discours télévisé à la nation, d'avoir eu recours aux fonds publics. Il a finalement alors reconnu avoir commis une faute constitutionnelle. Et dans l'espoir de calmer les esprits, Jacob Zuma a promis de se conformer à l'arrêt et de rembourser les frais engagés à titre privé.

Actuellement âgé de 73 ans, Jacob Zuma est soutenu par l'ANC, le parti anti-apartheid, même si certains partis d'opposition et autres Sud-africains lui reprochent d'être responsable de toute une série de scandales. Son second mandat doit s'achever en 2019. L'ANC est au pouvoir depuis la victoire de Nelson Mandela aux premières élections post-apartheid en 1994.

Nestor N'Gampoula

CÔTE D'IVOIRE

Ban Ki-moon annonce le départ de l'ONU en juin 2017

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a estimé dans un récent rapport que la Côte d'Ivoire a retrouvé sa stabilité, cinq ans après la crise post-électorale de 2011. Il recommande, à cet effet, la fin de mission onusienne dans le pays en juin 2017.

Selon le patron des Nations unies, les effectifs militaires actuellement composés de 4 000 hommes dans ce pays d'Afrique de l'Ouest passeront à 2 000 d'ici au 31 août prochain. Le retrait se fera progressivement jusqu'au délai fixé. Ban Ki-moon justifie cette décision par le fait que le pays a retrouvé sa stabilité, cinq ans après la crise post-électorale de 2011. « Cinq ans après cette crise, le pays a bien progressé sur la voie d'une paix et d'une stabilité durables et de la prospérité économique », a indiqué le secrétaire général de l'ONU dans le même rapport.

La fermeture de la mission et le rapatriement du matériel interviendront en mai et juin 2017, explique l'ONU. Pour l'heure, la mission onusienne en Côte d'Ivoire entend se concentrer sur les efforts de réconciliation nationale, la démobilisation des ex-combattants, la promotion des droits de l'Homme et l'aide humanitaire. Car, selon l'ONU, « les conditions de sécurité restent stables mais fragiles » en particulier dans le sud-ouest du pays, malgré une amélioration le long de la frontière avec le Liberia.

En rappel, la Côte d'Ivoire a fait appel aux forces des Nations unies en 2004 pour faire face à la crise survenue dans le pays en 2002. Après la dernière présidentielle qui a été remportée par l'actuel président, Alassane Ouattara, « la Côte d'Ivoire a retrouvé sa quiétude », défendent les autorités, s'estimant capables de gérer seules la sécurité intérieure du pays.

Fiacre Kombo

CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ

La CPI abandonne les poursuites contre William Ruto et prononce un non-lieu

La Cour pénale internationale (CPI) a mis fin, le 5 avril, aux poursuites contre le vice-président kényan William Ruto.

Pour les juges de la CPI, le procureur n'avait pas présenté des éléments de preuve suffisants pour poursuivre le procès. À leur majorité, les juges « ont convenu d'annuler les charges et de prononcer un non-lieu en faveur des deux accusés », indique un communiqué soulignant toutefois que cette décision était « susceptible d'appel [...] soit devant la CPI ou une juridiction nationale ». Selon eux, le procureur « n'a pas produit des moyens de preuve suffisants pouvant raisonnablement permettre à une chambre de première instance de déclarer les accusés coupables ». William Ruto et Joshua Arap Sang, présentateur de radio, sont poursuivis pour meurtres, persécutions et déportations commises durant les violences post-électorales du président Mwai Kibaki en décembre 2007, qui ont fait plus de 1300 morts et 600 000 déplacés, selon l'accusation.

C'est la première fois qu'une demande en vue d'un rejet des charges et d'un acquittement est déposée par la défense en cours de procès, après la présentation par l'accusation des éléments à charge et avant que la défense ne prenne la parole, a-t-on appris.

« On ne saurait ignorer que les failles dans le dossier de l'accusation peuvent être expliquées par les interférences dans la procédure au moyen de pressions exercées sur des témoins et d'ingérences politiques qui étaient raisonnablement susceptibles d'intimider les témoins », a indiqué l'un des juges.

Le procès de William Ruto et Joshua Arap Sang s'est ouvert en septembre 2013. Ils ont comparu libres et ont nié toute responsabilité dans ces violences. Plus de 16 des 42 témoins ont changé leur témoignage ou refusé de témoigner, citant des menaces, des intimidations ou la peur de représailles. Du coup, le camp de l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo, actuellement jugé à la CPI, garde espoir.

Noël Ndong

LIBYE

Le gouvernement d'unité nationale légitimé progressivement

Après avoir enregistré d'importants soutiens dans le pays dont la Banque centrale et de nombreuses villes, le gouvernement d'unité nationale vient de recevoir mardi le ralliement de l'exécutif islamiste basé à Tripoli.

Le gouvernement de Tripoli qui avait au départ contesté l'installation dans la capitale libyenne du chef du gouvernement d'union, Fayez al-Sarraj, a finalement décidé mardi de céder le pouvoir au nouveau gouvernement d'union nationale. Ces multiples ralliements dont celui de la Banque centrale, de la compagnie pétrolière et de plusieurs villes libyennes, ont permis de croire que cette équipe gouvernementale parrainée par la communauté internationale pourra sortir la Libye de l'anarchie et du chaos.

Le chef de ce gouvernement formé sous l'égide de l'ONU, Fayez al-Sarraj, est apparu vendredi pour la première fois en public dans une mosquée de la capitale, rapportent les médias. Arrivé il y a une semaine à Tripoli, le gouvernement d'union soutenu par l'ONU est engagé à asseoir son autorité sur tout le pays. Les nouvelles autorités libyennes ont ordonné à toutes les institutions d'utiliser son logo et « d'obtenir son feu vert pour leurs dépenses », quelques heures seulement après la décision de l'exécutif de Tripoli de lui céder le pouvoir.

Le nouveau Premier ministre a ordonné, en effet, à la Banque centrale de geler tous les comptes appartenant à des ministères et des institutions publiques, notamment de celles de l'Est du pays ou de celles de Tripoli. Des mesures qui rassurent le processus de normalisation, car la Libye ne dispose

désormais que de deux gouvernements au lieu de trois auparavant: celui d'union nationale siégeant à Tripoli et l'autorité basée dans l'Est du pays que l'ONU invite également à céder le pouvoir à l'exécutif d'union.

La Banque centrale libyenne à Tripoli a rallié le gouvernement d'union, un soutien financier de poids, car celle-ci administre les ressources budgétaires et elle alimentait les comptes des deux autorités rivales jusqu'à présent. Livrée aux milices depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye, riche en pétrole, a sombré encore un peu plus dans le chaos quand deux autorités rivales ont commencé à se disputer le pouvoir en 2014.

La communauté internationale continue de se mobiliser en faveur de rétablissement de l'ordre en Libye. L'Union européenne a annoncé récemment qu'elle mettra à disposition une enveloppe de 100 millions d'euros, dont les priorités seront déterminées avec les autorités libyennes. Le gouvernement d'union nationale ayant été créé à la suite d'un accord signé en décembre 2015 au Maroc sous l'égide de l'ONU, est censé mettre fin non seulement au conflit qui oppose deux gouvernements rivaux siégeant l'un à Tripoli et l'autre à Tobrouk dans l'est, mais également de lutter contre la menace terroriste dominée par la progression de l'Etat islamique.

F.K.

GABON

Divisions, calculs et dissensions à l'approche de la présidentielle

Démissions au sein du parti au pouvoir, guerre d'égo dans l'opposition : à quelques mois de la présidentielle au Gabon, petits calculs et grandes manœuvres ont déjà commencé à Libreville.

Rien ne va plus au sein du Parti démocratique gabonais (PDG), au pouvoir. L'annonce mardi de sa candidature à la présidentielle par le patron démissionnaire de l'Assemblée nationale gabonaise, Guy Nzouba Ndama, figure politique bien connue dans le pays, est un coup de massue, même si beaucoup s'y attendaient depuis sa démission du perchoir, la semaine dernière. L'ex-numéro trois du régime sera donc l'un des principaux rivaux du président Ali Bongo Ondimba, candidat à un deuxième septennat. Autres concurrents affichés : l'ancien président de la Commission de l'Union africaine, Jean Ping, qui bat campagne depuis des mois, et le deuxième Premier ministre d'Ali Bongo, Raymond Ndong Sima. Le scrutin à un seul tour, dont la date n'a pas été officiellement annoncée, devrait se tenir fin août, selon des sources proches de la présidence. La semaine dernière, M. Nzouba Ndama, suivi par neuf députés, avait démissionné avec fracas de ses fonctions pour protester notamment contre la destitution de trois parlementaires à l'origine d'une branche dissidente au sein

du PDG, baptisée «PDG Héritage et Modernité».

Conflit de générations

Ce courant, rassemblant une quinzaine de députés et d'anciens ministres, dénonce « le bilan calamiteux » d'Ali Bongo. « Une sorte d'asthénie s'est progressivement installée dans l'action », a accusé M. Nzouba Ndama, malgré les espoirs suscités par le président gabonais, lors de son élection en 2009 après la mort de son père. Il a également tiré à boulets rouges contre les membres du premier cercle du chef de l'Etat, les accusant de « mépriser les faibles et les moins nantis par une exhibition indécente des signes extérieurs de richesse » et de « pratiquer des transferts immenses de capitaux vers d'autres pays ». Par leur « impertinence irrévérencieuse », a-t-il ajouté, ce premier cercle - des quadragénaires apparus après la mort d'Omar Bongo - a aussi contribué à créer un « conflit de génération » en « désacralisant les rapports entre les aînés et les cadets ». Au Palais du bord de mer (palais présidentiel), on relativise. « C'est un putsch interne raté. Il espérait pouvoir imposer

des primaires (pour désigner le candidat du PDG, nldr) mais le président a pris tout le monde de court » en annonçant sa candidature dès le 29 février, assure une source proche de la présidence : « maintenant, c'est trop tard pour lui, (...) il est fini ». « Regardez les opposants gabonais : ils ont tous passé au moins 20 ans au parti, ont été ministres... Si le pays va mal, c'est en grande partie leur faute, alors quelle est leur crédibilité ? », ironise cette source.

Éviter de mauvaises surprises

Signe que la sérénité n'est pas totale, Ali Bongo a tout de même reçu lundi une centaine de députés PDG - presque tous excepté les frondeurs - pour éviter d'autres mauvaises surprises et s'assurer le soutien de sa majorité jusqu'à l'élection. « Il y a beaucoup de mécontents, de gens qui regrettent le temps d'Omar, au Parlement comme dans les instances dirigeantes du Parti, ou au gouvernement », explique un observateur averti de la politique gabonaise. « Mais beaucoup savent aussi qu'ils ne doivent leurs postes qu'au PDG, et n'osent pas claquer la porte ». Du côté de l'opposition, l'ambiance n'est pas vraiment à l'unité non plus, malgré les promesses d'« Union sacrée ».



Guy Nzouba-Ndama, ancien président de l'Assemblée nationale, a décidé de présenter sa candidature à l'élection présidentielle gabonaise. © BORIS HORVAT/AFP

En janvier, l'annonce de la candidature de Jean Ping, ancien ministre d'Omar Bongo, a fait voler en éclats la « candidature unique » prévue par le Front uni de l'opposition. Depuis, les divisions n'ont cessé de se creuser. L'Union nationale (UN), l'un des principaux partis du Front, n'a toujours pas annoncé de candidat même si circule le nom de Casimir Oya Mba, un ancien Premier ministre d'Omar Bongo. La liste des prétendants à la magis-

trature suprême devrait encore s'allonger, avec les opposants: Pierre Claver Maganga Mousavou ou Jean de Dieu Moukagni-Iwangou. Dans le cadre d'une élection à un seul tour, « plus il y a de candidats, plus ça profite à Ali... Mais les opposants sont pour l'instant incapables de s'unir, ils se connaissent bien et, la plupart, se détestent », souligne l'observateur : « c'est une guerre d'égo ».

AFP

JUSTICE

Charles Blé Goudé à la CPI signe: « De l'enfer, je reviendrai »

Depuis la prison de La Haye où il est poursuivi par la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes contre l'humanité commis durant la crise postélectorale, Charles Blé Goudé sort un livre « De l'enfer, je reviendrai ». Dans cet ouvrage écrit en collaboration avec son avocat Seri Zokou, Blé Goudé est sûr de sa libération à l'issue du procès.

Le leader de la galaxie patriote affiche un moral de fer : il annonce sa libération de « l'enfer » où il se trouve, à l'issue du procès « Laurent Gbagbo et Blé Goudé contre le procureur ». Charles Blé Goudé s'estime être prisonnier politique rejetant toutes les accusations de « crimes contre l'humanité, le meurtre, le viol et autres actes

la détention, sur la souffrance face à un régime autoritaire, etc... « Si De Gaulle est rentré dans l'histoire (...), si l'histoire personnelle de Nelson Mandela a finalement épousé celle d'une Afrique du Sud pré et postapartheid, c'est justement parce que, par leurs choix (...), ces figures emblématiques nous ont clairement montré que nous ne

comme une sorte de délivrance. Devant une Chambre d'accusation qui doit décider s'il sera jugé à La Haye ou à Abidjan, Charles Blé Goudé explique avoir choisi la CPI et avoir prévenu ses avocats en ce sens en espérant échapper à une justice ivoirienne qu'il juge « aux ordres ». « Aussi paradoxal que cela puisse paraître, je suis pressé de quitter Abidjan, de quitter la Côte d'Ivoire, de quitter mon propre pays, mon pays bien aimé. En vérité, j'étais en train de mourir à petit feu dans cette détention au secret », confie-t-il. Blé Goudé raconte avoir vécu « l'enfer » lors de sa détention à Abidjan : il a été « maintenu au secret » et interrogé pendant trois mois dans des résidences délabrées et dans une cuisine. « Ce minuscule espace d'à peine 2 m² me sert de couchette, de toilettes et j'y prends mon repas », raconte-t-il, ajoutant avoir été gardé par des éléments, des soldats dirigés par un homme de main de Hamed Bakayoko, ministre de l'Intérieur, avant d'être transféré à la Direction de la surveillance du territoire (DST). L'auteur évoque des traitements dégradants et inhumains.

Fiacre Kombo

BÉNIN

Patrice Talon n'exercera qu'un seul quinquennat

Lors de son investiture, le nouveau président béninois Patrice Talon s'est engagé, le 6 avril, dans son discours à n'exercer qu'un seul mandat, une de ses grandes promesses de campagne.

Peu avant, Patrice Talon s'était rendu au palais présidentiel de « La Marina » à Cotonou, la capitale économique, où il a passé les troupes en revue pour la première fois, après s'être entretenu en privé avec son prédécesseur, Thomas Boni Yayi, qui quitte le pouvoir après deux mandats, conformément à la Constitution. « Je ferai de mon

« Je ferai de mon mandat unique une exigence morale en exerçant le pouvoir d'État avec dignité et simplicité. Je m'acquitterai de mes devoirs de président de la République avec humilité, abnégation et sacrifice pour le bien-être de tous »

mandat unique une exigence morale en exerçant le pouvoir d'État avec dignité et simplicité. Je m'acquitterai de mes devoirs de président de la République avec humilité, abnégation et sacrifice pour le bien-être de tous », a-t-il déclaré.

« Je m'emploierai à faire de ce mandat un instrument de rupture et de transition devant aboutir à la mise en place des grandes réformes politiques et institutionnelles que nous avons tous appe-

lées de nos vœux », a-t-il poursuivi.

Soutenu par une coalition de 24 candidats du premier tour, il a remporté le second tour de la présidentielle en mars avec 65,37% des voix contre 34,63% pour le Premier ministre sortant et candidat du pouvoir, le banquier d'affaires franco-béninois Lionel Zinsou. Aucun chef d'État étranger n'a pris part à la cérémonie d'investiture voulue sobre par le nouveau chef d'état. Les États-Unis ont été représentés par la sous-secrétaire d'État aux Affaires africaines et la France par son ambassadeur. Surnommé « le roi du coton », Patrice Talon a financé les deux campagnes présidentielles de Boni Yayi en 2006 et 2011, avant de devenir son principal ennemi public et d'être accusé d'avoir tenté de l'empoisonner. Après son exil à Paris pendant plusieurs années, il a pu revenir au Bénin il y a quelques mois, après avoir obtenu la grâce de Thomas Boni Yayi.

Yvette Reine Nzaba

« Laurent Gbagbo et Blé Goudé contre le procureur »

inhumains » supposés commis à Abidjan, en Côte d'Ivoire entre décembre 2010 et avril 2011.

Dans cet ouvrage de 174 pages publié aux éditions du Moment le 24 mars 2016, l'auteur ne cesse de faire référence à Nelson Mandela de l'introduction à la fin du récit. Pas un chapitre ou presque n'échappe au procédé de la citation de l'icône sud-africaine, Nelson Mandela, notamment sur le pardon, sur

sommes pas obligés d'accepter le monde tel qu'il est, mais que nous devons tous jouer un rôle pour le rendre tel qu'il devrait être », écrit Charles Blé Goudé. Malgré qu'il parle peu de la Cour pénale internationale dans son livre, le « général de la rue » voulait son transfèrement à La Haye. Pour l'ex-ministre de la Jeunesse de Laurent Gbagbo, son transfèrement aux Pays-Bas, le 22 mars 2014, était

PRIX DÉCOUVERTE RFI 2015

Elida Almeida a reçu son trophée à Paris



Elida Almeida sur scène / Crédit photo : Elida Almeida

Lundi 4 avril, le temps d'un concert au Pan Piper, Paris a vibré au rythme de l'artiste Cap-Verdienne venue recevoir son trophée des mains de la directrice de RFI, Céline Mégie

Pour célébrer la réception de son prix, Elida Almeida âgée de 23 ans a revisité ses gammes autour du batuque et du funana de Santiago, rythmes de son quotidien. Elle a aussi démontré ses talents de guitariste accompagnant ses notes, des récits des histoires en chanson de sa vie.

Après Paris, Elida Almeida effectuera une tournée à travers le continent africain. Le Togo ouvrira son périple dès le 8 avril et les deux Congo auront l'honneur d'accueillir la Cap-Verdienne, le 2 juin à Kinshasa et le 5 juin à Pointe Noire au bord de l'océan Atlantique.

Marie Alfred Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Asie

Australie, 6^e journée, 2^e division, groupe Victoria

Philtzgerald Mbaka n'était pas dans le groupe de South Melbourne, vainqueur 2-1 à Hume City. Avec 13 points, South Melbourne est premier du championnat.

Laos, 2^e journée, 1^{re} division

Burnel Okana, titulaire et capitaine, ne peut empêcher la défaite de son club, Electricité du Laos sur le terrain de Lao Toyota (0-4). Avec 1 point, Electricité du Laos est 11^e.

Algérie, 24^e journée, 1^{re} division

Sans Lorry Nkolo, le DRB Tadjenanet bat le RC Arba (2-1). Avec cette victoire, le promu se classe à la 3^e place, avec 15 points de retard sur l'USMA, leader, mais seulement 1 de moins que le MO Bejaïa.

Angola, 6^e journée, 1^{re} division

Remplaçant, Hursel Ossiki est entré à la 89^e minute lors de la victoire du Recreativo Caala face au Premeiro de Agosto (2-0). La première victoire de la saison du Recreativo, qui reste lanterne rouge, avec 3 longueurs de retard sur le premier non relégable.

Maroc, 22^e journée, 1^{re} division

Fabrice Ondama était titulaire lors de la défaite du Wydad Casablanca face à l'Husa Agadir (1-2). Avec cette deuxième défaite de la saison (pour 3 nuls et 8 victoires), le WAC reste en tête mais ne compte plus que 3 points d'avance sur le FUS de Rabat. Notons toutefois que le Wydad a un match en retard à jouer.

Angleterre, match en retard de la 39^e journée, 4^e division

Clevid Dikamona est resté sur le banc lors de la victoire de Dagenham face à Morecambe (2-1). Avec le gain de ce succès, son 6^e cette saison, Dagenham reste 24^e et dernier du championnat, avec 28 points.

Finlande, 5^e tour de la Coupe

David Bitsindou était titulaire en défense centrale lors de l'élimination du PS Kemi face au Seinäjoki Jalkapallokerho. Les deux équipes étaient dos à dos à la fin des prolongations (1-1), avec une passe décisive du Franco-Congolais, avant que le PS Kemi ne s'incline aux tirs au but (4-5). Ironie du score, les deux formations se retrouveront samedi pour le compte de la première journée du championnat.

Camille Delourme

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Gagner à domicile une préoccupation pour V Club Mokanda

L'unique représentant congolais encore resté en lice des compétitions africaines V Club Mokanda recevra ce dimanche au Complexe sportif de Pointe-Noire GD Sagrada Esperança d'Angola en match aller des huitièmes de finales de la Coupe africaine de la Confédération.

Le match sera officié par les arbitres rwandais. Hudu Munyemana est le principal. Théogène Ndagijimana et Ambroise Hakizimana sont respectivement premier et deuxième assistants. Et ce sera pour la deuxième fois que GD Sagrada rencontre un club congolais à cette étape de la compétition. En 1989 alors qu'elle venait de gagner la Coupe d'Angola en 1988, GD Sagrada avait été éliminé par Patronage Sainte-Anne du Congo. Les Congolais l'avaient emporté à l'aller 2-1 avant de contraindre cette équipe à un nul blanc en Angola.

Un parcours qui doit certainement inspirer le club ponténégrin qui bénéficiera sans nul doute de tout le soutien du public sportif congolais. Pour maximiser ses chances de qualification pour le tour de cadrage, l'ultime étape avant l'intégration des poules, V Club Mokanda doit gagner la manche aller. C'est là où le bât blesse. Depuis que la

compétition a débuté, V Club Mokanda court derrière son premier succès à domicile. Face à Akwa United, les Ponténégrins s'étaient inclinés 0-1 avant d'arracher la qualification au Nigeria. Au tour suivant, ils ont été accrochés 0-0 par Police FC puis, ils sont allés s'imposer à Kigali 1-0. Si à l'extérieur, le club ponténégrin paraît plus costaud (deux victoires en deux sorties), il est moins à l'aise à domicile avec un bilan pas du tout rassurant d'une défaite et un match nul. Mais au fur et à mesure, que l'équipe avance, la détermination change aussi en témoigne la dernière déclaration d'Alain Nkayi. L'entraîneur de V Club Mokanda a reconnu que ses poulains avaient acquis la maturité au fil des matches. Mais le seul bémol est la victoire à domicile qui les échappe toujours. « Notre objectif est de gagner le match aller à domicile avant d'aller confirmer notre qualification en Angola, même si nous nous portons bien à l'extérieur », précisait Alain Nkayi. GD Sagrada Esperancia rappelons-le, dispute pour la quatrième fois de son histoire, la compétition africaine. En 2006, elle avait participé à la Ligue des champions, puis était éliminée dès l'entame par Civils FC de la Namibie. Elle avait fait un parcours encourageant en 2000

avant d'être éliminé en huitième de finale par Asec Ndiambour du Sénégal (0-0 puis 1-1).

Les autres rencontres de la Coupe de la Confédération

Le 8 avril, Fath Union sport recevra Sports club Villa. Le 9 avril, Zanaco Fc affrontera Stade Gabesien. Le Mouloudia club D'Oran sera aux prises à Kawkab Athlétic club Marrakech. Le Club sportif Constantinois accueillera Misr Makkassa. Le 10 avril, Le CF Mounana accordera son hospitalité à ENP-PI d'Egypte. Azam football club jouera contre l'Espérance de Tunis, V Club Mokanda jouera contre GD Sagrada Esperança et El Ahly Shandy recevra Medeama du Ghana.

En Ligue africaine des champions :

Le 9 avril, Asec Mimosas accueillera Ahly Tripoli. Young Africans va défier Al Ahly sporting club. le Stade Malien sera aux prises à Zesco United. Wydad Athlétic de Casablanca recevra le Tout Puissant Mazembe. Zamalek affrontera Mouloudia Olympic Bejaïa puis El Merrekh sera aux prises à Entente sportive Sétifienne. Le 10 avril, Vita club accueillera Mamelodi Sundowns puis Enyimba FC sera aux prises à Etoile sportive de Sahel

James Golden Eloué

TOGO

Claude Le Roy nommé sélectionneur

Claude Le Roy succède au Belge Tom Sainfiet sur le banc des Eperviers du Togo. L'ancien sélectionneur du Congo, 68 ans, aurait signé un contrat de 3 ans avec l'actuel 3^e du groupe A des éliminatoires de la CAN 2017.

Libre depuis la fin de son contrat avec le Congo, en novembre 2015, Claude Le Roy reprend du service au

Togo. Selon nos confrères de L'Equipe, le technicien français s'est engagé pour trois ans avec la fédération togolaise de football. Il sera accompagné de Sébastien Migné, qui était déjà à ses côtés en RDC et au Congo.

Le Français récupère une sélection classée troisième de son groupe, mais dont la situa-

tion n'est pas irréversible. En effet, les Eperviers comptent 7 points, comme la Tunisie, à deux longueurs du leader libérien. En juin, le Togo se déplacera au Liberia pour le compte de la 5^e journée. Une victoire mettrait les Eperviers en bonne position avant la 6^e journée et la réception de Djibouti, en septembre. Seul bémol : la différence de buts (+2) défavorable par rapport à la Tunisie (+7) et au Liberia (+6).

Si les Eperviers sont solides défensivement (2 buts encaissés en 4 matches), ils n'en ont marqué que quatre, lors des deux premières journées face au Liberia (2-1) et à Djibouti (0-2). En l'absence d'Emmanuel Adebayor, certes vieillissant, le Togo est resté muet contre la Tunisie. Le retour du buteur vedette des Eperviers sera donc au centre des débats lors des prochaines semaines. Après quatre journées, Ouro-Akoriko, Adebayor, Akakpo et Floyd Ayité totalisent un but chacun. Il en faudra plus pour voir le Gabon, en février 2017.

C.D.



Après le Cameroun, le Sénégal, la Guinée, le Ghana, la RDC et le Congo, Claude Le Roy va diriger le Togo, où il sera accompagné de son adjoint Sébastien Migné (crédits photo Camille Delourme)

RDC

Appel à sanctionner les obstacles à la mise en œuvre de la Résolution 2277

Pour la Coalition de 33 ONG pour le respect de la Constitution (CRC), cette disposition viserait notamment à prévenir l'aggravation de la situation politique préoccupante actuelle en RDC, « qui constitue une menace réelle pour la population civile et la région des Grands lacs ».

La CRC a exhorté, le 5 avril, le Conseil de sécurité des Nations unies (CSONU) à envisager la perspective d'appliquer des sanctions ciblées contre les personnes physiques ou morales qui feront obstacle, par actes ou discours de diverses formes, à la mise en œuvre de sa Résolution 2277, en ce qui concerne le respect des droits de l'homme et l'organisation de l'élection présidentielle dans le délai constitutionnel en RDC. Pour cette plate-forme d'ONG, cette disposition viserait notamment à prévenir l'aggravation de la situation politique préoccupante actuelle dans le pays, « qui constitue une menace réelle pour la population civile et la région des grands lacs ».

Pour ce regroupement d'ONG, en effet, ces sanctions, qui peuvent être individuelles contre les personnes physiques ou morales peuvent aller de l'interdiction de voyage au gel des avoirs, etc.

Relancer le processus électoral La Coalition de 33 ONG a, par ailleurs, salué cette résolution du CSONU et a vivement appelé le gouvernement et la Commission nationale électorale indépendante (Céni) à « prendre des dispositions qui s'imposent à la création des conditions nécessaires pour que le processus électoral soit relancé, qu'il soit libre, juste, crédible, ouvert, transparent, pacifique et conforme aux délais constitutionnels ». La Coalition a, en particulier, sollicité du gouvernement « de faire libérer tous les prisonniers politiques et d'opinion qui croupissent actuellement dans les prisons ainsi que les cachots tenus par les services de sécurité et faire engager des poursuites judiciaires contre les auteurs de ces détentions arbitraires ». Cette plate-forme d'ONG a, en



Coordonnateur de la Coalition de 33 ONG, Me Georges Kapiamba

outre, recommandé au représentant du Secrétaire général des Nations unies et au Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme de mettre urgemment et pleinement en œuvre le mandat assigné à la Monusco, de constater et signaler au Conseil de sécurité les

violations des droits de l'homme, les atteintes liées au processus électoral ainsi que leurs auteurs directs ou indirects.

Il est, en effet, rappelé que le CSONU a adopté, le 30 mars 2016, à sa 7659e séance, la Résolution 2277 constatant notamment que les préparatifs

de l'élection présidentielle, qui doit se tenir en novembre 2016 comme le prévoit la Constitution, connaissent des retards et s'est inquiété du rétrécissement de l'espace politique qui se traduit notamment par les arrestations et détentions de membres de l'opposition politique et de représentants de la société civile et par les restrictions imposées illégalement par le gouvernement à l'exercice des libertés publiques telles que la liberté d'expression et d'opinion. Le CSONU s'est aussi dit vivement préoccupé par la recrudescence des violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises par des membres de l'armée, de la police et des services de sécurité, notamment contre des membres de l'opposition et des représentants de la société civile dans le cadre du processus électoral. Il a, par conséquent, demandé au gouvernement de la RDC, de respecter les droits de l'homme et se conformer au principe de proportionnalité dans l'emploi de la force.

Lucien Dianzenza

MONUSCO

Onze congolaises enceintes des casques bleus tanzaniens à Beni

« Sept des victimes présumées ont accouché et quatre sont toujours enceintes », a précisé le porte-parole adjoint de l'ONU Farhan Haq.



Des femmes congolaises

Les missions de l'ONU en RDC et en Centrafrique sont, ces derniers temps, accablées par diverses dénonciations des cas d'abus sexuels commis par des casques bleus. Les contingents congolais impliqués dans ces affaires sont déjà dans le collimateur de la justice avec l'ouverture à Kinshasa d'un procès à l'encontre de vingt et un soldats de la Minusca soupçonnés de viols et de violation de consignes. La République centrafricaine, quant à elle, a promis d'enquêter sur les allégations de viol imputées à ses troupes dans le cadre de la mission de l'ONU en République démocratique du Congo (Monusco). Les soldats tanzaniens ayant évolué au sein de la Brigade d'intervention de la Monusco seraient concernés au premier chef par ces accusations d'abus sexuels. C'est au village de Mavivi près de Beni, dans la province troublée du Nord-Kivu où ils ont été déployés qu'ils auraient commis leur forfaiture. Onze jeunes femmes

congolaises habitant cette contrée affirment avoir été violées par les casques bleus tanzaniens. Enceintes à la suite de cette agression sexuelle, elles attendent obtenir réparation. Selon le porte-parole adjoint de l'ONU Farhan Haq, six d'entre ces présumées victimes (parmi lesquelles des mineures) ont accouché et quatre seraient toujours enceintes.

À la suite du gouvernement tanzanien, la Monusco, elle aussi, a décidé d'ouvrir une enquête sur les allégations d'atteintes et d'exploitations sexuelles qu'auraient commises les casques bleus tanzaniens dans l'est de la RDC. Cette nouvelle affaire de viols discrédite davantage les missions de l'ONU en Afrique. D'où la décision prise par l'ONU de prélever dorénavant sur les casques bleus avant leur déploiement des échantillons de leur ADN afin de faciliter les enquêtes et les recherches de paternité en cas d'abus sexuels.

Alain Diasso

DIALOGUE POLITIQUE INCLUSIF

L'OIF prête à accompagner la RDC

Cette organisation, qui affirme avoir des contacts avec le facilitateur désigné par l'Union africaine (UA), Edem Kodjo, considère le dialogue inclusif comme un cadre de rassemblement de la classe politique congolaise.

L'audience accordée, le 4 avril, par la Secrétaire générale de la Francophonie, Mme Michaëlle Jean, à la représentante personnelle du chef de l'État de la RDC à la Francophonie, Isabel Machik Tshombe, dans son cabinet de travail à Paris, a permis d'aborder plusieurs thèmes liés notamment la Francophonie, les programmes de coopération et à la situation politique en RDC.

S'agissant de la situation politique, Mme Isabel Machik Tshombe a salué les efforts d'accompagnement de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à la RDC, notamment le communiqué conjoint publié le 16 février par l'OIF, l'UA, l'Union européenne (UE) et l'ONU ainsi que sa mission pour la fiabilisation du fichier électoral de la Céni.

La Secrétaire générale de la Francophonie, a, pour sa part, réitéré le soutien de son organisation à la RDC. À l'en croire, l'OIF est prête à accompagner le dialogue politique inclusif attendu en RDC, « comme un cadre de rassemblement de la classe politique congolaise ». Le communiqué publié à l'issue de cette audience par le bureau de la représentante personnelle du chef de l'État de la RDC à la Francophonie a noté qu'à ce titre, l'OIF a admis avoir des contacts avec le facilitateur désigné par l'UA pour le dialogue politique inclusif, Edem Kodjo. Il a également été noté qu'une visite du numéro



Isabel Machik Tshombe et Michaëlle Jean

1 de la Francophonie en RDC n'était pas exclue, bien que l'agenda très chargé avec beaucoup d'engagements ne permette pas encore à la Secrétaire générale Michaël Jean de faire le déplacement sur le sol congolais.

En ce qui concerne les programmes de coopération, les deux personnalités ont mis un accent particulier sur le programme de promotion de l'emploi par l'entrepreneuriat chez les femmes et les jeunes dont la RDC sera parmi les premiers États bénéficiaires. La Secrétaire générale de la Francophonie a, en outre, exprimé le souhait de voir la RDC, hôte du sommet de la Francophonie réussie en 2012, apporter son expérience à Madagascar, qui abritera le prochain sommet de cette organisation internationale prévu pour novembre 2016 à Antananarivo.

Lucien Dianzenza

ENQUÊTES

Casques bleus accusés de viols en Centrafrique : trois soldats comparaissent en RDC

Trois soldats congolais ont comparu lundi devant la justice militaire à Kinshasa dans le premier procès lié au scandale des violences sexuelles, élaboussant la force onusienne de maintien de la paix en Centrafrique à s'ouvrir en République démocratique du Congo.

Les trois sous-officiers, anciens du contingent congolais de la Mission de stabilisation des Nations unies en Centrafrique (Minusca) sont apparus en veste bleue de prisonnier devant le tribunal militaire de Ndolo, prison militaire du nord de la capitale congolaise. Au total, 21 soldats congolais doivent être jugés pour viols ou tentatives de viols sur des civils centrafricains par cette cour. Les 18 coaccusés étaient présents à l'audience.

«Le sergent Jackson Kikola est poursuivi pour viol sur [jeune fille] de 17 ans et pour violation des consignes [...] ; le sergent-major Kibeka Mulamba Djuma est poursuivi pour violation des consignes et viol», et «le sergent-major Nsasi Ndazu est poursuivi pour tentative de viol et violation des consignes», a déclaré le sous-lieutenant Ngoy Mposhi, officier du ministère public en donnant lecture de l'acte d'accusation.

Interrogés par le tribunal, les accusés ont rejeté ces accusations, déclarant qu'ils n'étaient pas coupables des faits qui leur sont reprochés.

«Pour ce procès, nous voulons la transparence absolue», a déclaré à l'AFP, le ministre de la Justice congolais, Alexis Thambwe Mwamba, «quelques individus ne peuvent discréditer notre armée».

A raison de trois audiences par semaines, le procès pourrait durer plusieurs mois. L'ONU fait face depuis plusieurs mois à un scandale planétaire lié aux viols, dont sont accusés des Casques bleus en opération dans des pays où ils sont censés protéger

les populations.

Selon le dernier rapport annuel du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, 69 cas d'agressions sexuelles auraient été commis par des Casques bleus en 2015, en «nette augmentation» par rapport à 2014.

A elles seules, deux missions cumulent la moitié des cas: la Minusca et la Mission des Nations unies pour la stabilisation de la RDC (Monusco).

Selon les règles onusiennes, seuls les pays fournisseurs de soldats aux missions sont habilités à sanctionner pénalement les coupables. Interrogée par l'AFP, Ida Sawyer, de l'organisation Human Rights Watch (HRW) en RDC, a estimé que l'ouverture du procès à Ndolo était «une première et bonne étape pour la fin de l'impunité et pour montrer qu'il y a des conséquences à ce type de comportements. Rappelant qu'il n'y a pas que des militaires congolais accusés d'agressions sexuelles en Centrafrique, elle a appelé tous les pays concernés à prendre «très au sérieux» les accusations visant leurs soldats afin que soit rendue une «vraie justice».

Pour Venance Kalenga, qui a assisté à l'audience comme observateur pour l'ONG de défense des droits de l'Homme congolaise Action pour l'accès à la justice (ACAJ), «l'absence des victimes constitue un obstacle majeur dans la manifestation de la vérité».

A l'issue des travaux d'une commission d'enquêtes dépêchée en Centrafrique en août 2015, la justice militaire congolaise avait classé sans suite une première série de plaintes contre des Casques bleus originaires de RDC.

Après de nouvelles mises en cause visant certains de ses soldats, le contingent de la RDC au sein de la Minusca a été rapatrié par étapes. Depuis la fin de cette opération fin février, des hommes de ce contingent ont été visés par huit nouvelles accusations de violences sexuelles (dont sept sur mineurs).

AFP

SANTÉ

Le nouveau représentant de l'OMS-RDC reçu par le ministre des affaires étrangères

Le représentant de l'OMS en République démocratique du Congo (RDC) a été accueilli personnellement par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale dans son cabinet de travail, au cours d'une audience durant laquelle le Dr Allarangar a présenté ses lettres de cabinet au chef de la diplomatie congolaise qui l'accrédite en qualité de représentant résident de l'OMS dans le pays.

C'était en présence de M. Banza Ngoie Katumwe, directeur, chef de service chargé du protocole d'État et de M. Mukeya Kyanwimbi, son directeur de cabinet adjoint. Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a souhaité une carrière fructueuse à son hôte en RDC et s'est dit disponible et ouvert pour raffermir davantage les bonnes relations qui existent entre la RDC et l'OMS, particulièrement dans les domaines prioritaires de la santé.

Pour sa part, le Dr Allarangar s'est dit heureux de travailler en étroite colla-

boration avec les autorités de la RDC à travers les domaines-clés de la santé tels que définis par le nouveau Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2016-2020 validé dernièrement par le gouvernement de la RDC et ses partenaires au cours de la réunion du Comité de coordination technique élargi du Comité national de pilotage du secteur de la santé.

Le Dr Allarangar a, par ailleurs, souligné l'importance de l'appui technique qu'apporteront l'OMS et les autres partenaires par l'entremise dudit PNDS, document stratégique considéré aujourd'hui comme le fil conducteur pour toutes les interventions à mener en toute complémentarité sous le leadership du gouvernement en vue d'améliorer la santé des populations congolaises. De nationalité tchadienne, le Dr Allarangar avant sa nomination en RDC comme représentant de l'OMS a été le représentant de l'OMS depuis mars 2012 en Côte d'Ivoire.

Aline Nzuzi

PRÉSIDENTIELLE 2016

Kamerhe recadre Katumbi

Invité du Journal Afrique sur TV5, il a mis en garde l'ex-gouverneur du Katanga, candidat G7 à la présidentielle, contre la division de l'opposition qui risque, selon lui, de faire le lit du pouvoir.



Vital Kamerhe

Le plébiscite de l'ex-gouverneur du Katanga par le G7 comme candidat président de la République est loin de plaire à certains de ses pairs de l'opposition. Ces derniers considèrent, en effet, que Moïse Katumbi y est allé dans la précipitation sans trop se soucier du processus électoral qui bat de l'aile avec, à la clé, la tenue hypothétique de la présidentielle et des législatives dans le délai constitutionnel. Au nombre de ceux qui n'adhèrent pas à la démarche de l'ex-gouverneur qui a seulement pris acte du

choix porté sur lui par le G7 sans s'y prononcer clairement figure Vital Kamerhe. Ce dernier ne met plus de gants pour manifester son désappointement par rapport au chemin que veut emprunter Moïse Katumbi.

« Dans le contexte politique actuel, c'est d'abord le combat du processus électoral qui s'impose et non celui de la course à l'investiture à la présidentielle », a-t-il déclaré sur TV5 qui l'avait reçu récemment sur son plateau comme invité. Le leader de l'UNC juge précipité la candidature de Katumbi à la présidentielle alors que la tenue même de l'élection présidentielle dans le délai constitutionnel relève encore d'une vue de l'esprit. L'opposition, pense-t-il, devrait plutôt au stade actuel, resserrer les rangs et militer pour obtenir ce scrutin au mois de novembre conformément à la Constitution. Ne pas agir ainsi, pense l'ex-speaker de la chambre basse, équivaudrait à partager du gibier que l'on n'a pas encore tué.

Il invite Moïse Katumbi à s'investir d'abord dans le combat pour la tenue des élections, quitte à présenter ses ambitions présidentielles le moment venu. Le leader de l'UNC n'a fait que relayer la prise de position de la Dynamique de l'opposition dont il est un des ténors qui avait demandé à ses membres de taire leurs ambitions politiques au profit de l'unité et de la cohésion. « Les questions de personnes vont nous diviser et cela va profiter au pouvoir. Le moment n'est pas encore venu pour cela », a-t-il dit. Concernant sa propre candidature, il a dit s'en remettre à sa plate-forme, la Dynamique de l'opposition, et à son parti politique, l'UNC.

Alain Diasso

DIVISION 1/PLAY-OFF

Mazembe s'impose face à Dauphin Noir à Lubumbashi

Le TP Mazembe a, sans surprise, battu l'AS Dauphin Noir de Goma par quatre buts à un, le 6 avril, au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, en match comptant pour la cinquième journée de Play-Off du championnat national de football.

Pour cette rencontre, à trois jours du huitième de finale aller de la Ligue des champions contre Widad Athletic Club de Casablanca (WAC) du Maroc, le TP Mazembe devrait se rassurer au niveau moral face à Dauphin Noir et se réarmer sur le plan moral et mental. L'entraîneur français du club, Hubert Velud, a donc fait confiance au gardien de but international ivoirien Sylvain Gbohobo, et devant lui en défense le Ghanéen Yao Frimpong à droite, le capitaine Joël Kimwaki et le géant Malien Salif Coulibaly dans l'axe, et Patient Mwepu à gauche. Au milieu de terrain, on note la titularisation de Badibake, de l'Ivoirien Kouamé et du Zambien Given Singuluma comme animateur de jeu. Le trio d'attaque des Corbeaux de Lubumbashi s'est constitué du Ghanéen Salomon Asante, de Luyindama Nekadio et de Deo Kanda. Robert Kidiaba, les Zambien Kabaso et Nathan Sinkala, le Ghanéen Daniel Adjei, le Tanzanien Thomas Ulimwengu, l'Ivoirien Assalé, et Jonathan Bolingi Mpangi ont débuté sur le banc des remplaçants.

Dominateur dans les premières minutes de jeu, Mazembe a ouvert la marque à la 8e minute par Given Singuluma. À la 28e minute, Luyindama a porté le score à deux buts à zéro, reprenant un coup franc de Frimpong. À la pause, les Corbeaux menaient par deux buts à zéro. Given Singuluma est revenu à la charge à la 56e minute,

à la conclusion d'un centre de Deo Kanda suivi d'une remise de la tête de Luyindama. À trois buts à zéro, les carottes ont été déjà cuites pour les joueurs venus de Goma au Nord-Kivu qui cependant ont sauvé l'honneur à la 79e minute en réduisant l'écart. Mais les Corbeaux vont corser l'addition avec le quatrième but de Roger Claver



TP Mazembe de Lubumbashi bat Dauphin Noir avant d'aller défier WAC à Casablanca

Assalé à la 82e minute, lui qui venant de monter à la 63e minute à la place du Ghanéen Asanté. Notons que le Tanzanien Thomas Ulimwengu, monté à la place de l'Ivoirien Kouamé à la 75e minute, a quitté ses coéquipiers vers la fin de la partie sur blessure, obligeant Mazembe d'évoluer à dix (infériorité numérique) dans les temps additionnels parce que Sinkala, comme troisième changement, a pris la place de Singuluma à la 82e minute.

Avec ce succès, Mazembe revient dans le peloton de tête avec six points engrangés en deux rencontres. On note que trois équipes comptent chacune sept points, notamment V.Club, Shark XI FC et Sanga Balende. Selon le calendrier réaménagé de la Ligue nationale de football, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) s'oppose au FC Saint-Éloi Lupopo ce jeudi 7 avril 2016 au stade Frédéric-Kibassa de Kenya à Lubumbashi.

Martin Engimo

INTERVIEW

Toma Muteba Luntumbue : « La biennale de Lubumbashi permet de faire connaître les artistes de la RDC »

Artiste, historien de l'art et professeur en Belgique, Toma Muteba Luntumbue a été le directeur artistique de la quatrième biennale de Lubumbashi, Rencontres Picha, qui s'est déroulée du 9 octobre au 8 novembre 2015.

Les Dépêches de Brazzaville : Comment avez-vous apprécié le déroulement de la dernière édition de la Biennale de Lubumbashi ?

Toma Muteba Luntumbue : C'était une très belle et émouvante édition mais dont l'organisation fut extrêmement difficile en raison d'une insuffisance de moyens. Picha ASBL, la structure fondatrice et organisatrice de la biennale, a aussi connu une restructuration importante. Nous avons néanmoins pu bénéficier du patronage symbolique du ministre de la Culture, M. Banza Mukalay et du maire de la ville de Lubumbashi. Plusieurs partenaires lushois nous ont fourni une aide matérielle et financière. La biennale a pu compter sur l'aide de structures étrangères actives à Lubumbashi comme l'Institut français, Wallonie-Bruxelles. Des partenariats avec le Goethe Institut de Kinshasa, Pro Helvetia, Africalia, Institut français, entre autres, nous ont permis d'assurer l'essentiel. Mais il faut rendre hommage au Pr Donatien Muya, directeur du Musée national de

Lubumbashi, décédé quelques jours avant la fin de la biennale, qui nous a autorisés à occuper l'ensemble des salles du Musée. La Biennale a duré un mois, alors que la précédente, celle de 2013, n'avait duré que quatre jours. Le public était nombreux sur les différents sites notamment à l'Institut des beaux-arts. L'artiste brésilienne Monica Nador y a réalisé une fresque avec un groupe d'élèves, à partir de motifs inventés par ces très jeunes futurs artistes. Plusieurs artistes de Lubumbashi ont pu également participer à des ateliers organisés en amont avec un autre grand artiste brésilien, Henrique Oliveira. L'exposition monographique de l'artiste congolaise Michèle Mage-ma à la Halle de l'Étoile de l'Institut français a remporté un grand succès public mais elle a posé la question de la faible représentation des femmes dans l'espace artistique en RDC. C'est un écueil auquel il faut s'attaquer de toute urgence.

LDB : Combien d'artistes ont pris part à la biennale ?

TML : Il y avait en tout 28 artistes sélectionnés. Plusieurs jeunes artistes lushois ont été les assistants des artistes (congolais ou étrangers) invités à la biennale.

LDB : Comment avez-vous apprécié le travail artistique des artistes de Lubumbashi ?



Quelques visiteurs lors de la Biennale

TML : Il y a un vivier d'artistes extrêmement vivace. Nous pouvons nous enorgueillir d'avoir des personnalités d'un très haut niveau. Le photographe Sammy Baloji, par exemple, fait depuis une dizaine d'années une carrière internationale très remarquée. Georges Senga, photographe, Jean Katambayi, plasticien, qui participaient à la biennale, comptent parmi les jeunes artistes émergents, récemment primés et qui ont bénéficié de résidences à l'étranger. Le potentiel artistique ne se limite pas qu'à Kinshasa. Il y a des créateurs de grands talents dans différents domaines dont les œuvres sont insuffisamment connues et accessibles en RDC. Aujourd'hui, les arts et la culture constituent des enjeux démocratiques et des leviers pour l'émancipation

des citoyens et des citoyennes. Les artistes sont là pour établir des ponts, bouleverser certains schémas de pensées, remettre en question les idées reçues.

LDB : Comment se défendent les artistes congolais au niveau international ?

TML : Les artistes visuels congolais ont une belle réputation. Plusieurs connaissent un véritable succès commercial. Chéri Samba dont le Museum of modern Art de New-York vient d'acquérir une œuvre reste le cas exemplaire. Qu'on l'aime ou pas, il compte parmi les peintres les plus connus au monde. Bodys Isek Kingelez était un génie artistique qui, bien que très apprécié internationalement, demeure pratiquement inconnu dans son propre pays la RDC. Il est mort dans une in-

différence particulièrement choquante, l'an dernier. Que vont devenir ses œuvres ? Sont-elles encore en RDC ou entre les mains d'un collectionneur, à l'étranger, définitivement invisibles pour le public congolais ? Si l'intérêt pour la production artistique de la RDC est important, il faut se méfier de certaines expositions qui en donnent une image folkloriste ou se complaisent dans une vision riante qui fait croire que le peuple congolais est dénué de conscience. La globalisation marchande est avide d'identités et de motifs culturels faciles à digérer. Ce qui nous manque, par-dessus tout, ce sont des commissaires d'exposition ou encore des critiques d'art qui puissent aussi donner un commentaire éclairé sur la complexité des arts actuels et aussi de donner un juste reflet de l'histoire de l'art en RDC. Souvent des ouvrages sur l'histoire de l'art de notre pays sont écrits par des étrangers. Beaucoup se déclarent spécialistes après avoir passé deux week-ends à Kinshasa. Trop peu d'ouvrages ont été écrits et publiés par les Congolais eux-mêmes au sujet de leur art. Bien que la RDC ait une richesse culturelle, nous souffrons encore de beaucoup trop de méconnaissance de notre propre patrimoine et de l'invisibilité de nos talents.

Patrick Ndongidi

FOOTBALL ET VIE PRIVÉE

Didier Zokora et son épouse congolaise chez Denis Kambayi

De passage à Kinshasa pour des raisons privées, le milieu défensif ivoirien a tenu à rencontrer le responsable national de la Jeunesse et des Sports.

L'ancien international ivoirien Didier Zokora « Maestro » est en séjour privé à Kinshasa. Il est venu pour le mariage, étant l'époux d'une ressortissante congolaise dénommée Gina Kasongo. « *L'amour n'a pas de frontière* », a-t-il dit d'un ton amusant. Mais il a joint l'utile à l'agréable en étant reçu en audience par le ministre des Sports, Denis Kambayi, à qui il est venu, accompagné de son épouse, féliciter pour le deuxième sacre des Léopards locaux de la RDC à la quatrième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) organisé du 16 janvier au 8 février 2016 au Rwanda.

À 35 ans (1,79 m) et étant le joueur le plus capé des Éléphants de la Côte d'Ivoire avec plus ou moins 150 sélections, il a choisi de quitter la sélection et laisser la place aux jeunes après avoir disputé deux Coupes du monde et cinq phases



Didier Zokora et son épouse chez le ministre des Sports de la RDC Denis Kambayi (photo actu.cd)

finale de la Coupe d'Afrique des nations (finaliste en 2006 et 2012 et vainqueur en 2015). Milieu défensif au FC Pune City en Inde depuis 2015, il a fait ses débuts chez les juniors d'Assec Mimosa d'Abidjan, avant de se retrouver au KRC Genk en Belgique en 2000. Ensuite, il a roulé sa bosse successivement par Saint-Étienne (France), Tottenham (Angleterre), FC Séville (Espagne), Trabzonspor et Akhisar Belediyespor (Turquie). Il pourrait signer à Dubaï ou aux États-Unis en été prochain avant de penser à ranger ses crampons.

Martin Engimo

CÔTE D'IVOIRE

Papa Wemba invité au festival des musiques urbaines

Le festival est organisé à Abidjan du 19 au 24 avril par le groupe ivoirien Magic System. Il sera la première grande manifestation culturelle après l'attentat qui a fait 19 morts mi-mars dans la station balnéaire de Grand-Bassam.

Le Festival des musiques urbaines d'Anoumabo (Femua) « sera l'occasion de dire aux terroristes: nous n'avons pas peur de vous, vous n'avez pas entamé notre moral », a expliqué à l'AFP Salif Traoré, dit A'Salfo, le leader du groupe ivoirien Magic System. « *Nous allons démontrer pendant près d'une semaine cette solidarité du peuple ivoirien face aux terroristes* » en rassemblant plus de 150.000 personnes par jour. La musique viendra prendre la place pendant cette période de la douleur semée par les jihadistes. Si nous réussissons ce pari, nous aurons rendu un vibrant hommage aux victimes » souligne A'Salfo. Cette édition dont le thème (prévu avant les événements de Grand-Bassam) est « *Jeunesse et développement* » entend attirer également l'attention des autorités sur la vulnérabilité de la jeune génération. « Une jeunesse devient vulnérable et se radicalise quand elle n'a pas de projet social », note l'artiste et promoteur du



Papa Wemba et A'Salfo de Magic System, organisateur du Femua

festival. Le Femua, créé en 2008, réunira pour cette 9e édition une quinzaine d'artistes africains de renom, dont le « père » de la rumba congolaise Papa Wemba ou le guitariste virtuose malien Vieux Farka Touré, fils du légendaire Ali Farka Touré. Les chanteurs Ijahman (Jamaïque), Charlotte Dipanda (Cameroun), Kery James (France), Toofan (Togo), Éléonora Almeida (Cap Vert), Daddy Lumba (Ghana) sont également attendus à ce festival qui se déroulera essentiellement à Anoumabo, le quartier d'Abidjan qui a vu naître Magic System. La ville de Korhogo (nord), proche des frontières du Burkina et du Mali, deux pays victimes d'attaques jihadistes, accueillera les festivaliers le dernier jour de la manifestation.

PN Avec AFP

ALIMENTATION ET SANTE

L'importance du soja et des produits dérivés

Le soja ou soya est une graine Glycine max L, une légumineuse cultivée dans les régions subtropicales.

Le soja a été cultivé en Chine depuis 4.000 ans et s'est développé dans d'autres pays d'Asie comme le Japon, l'Inde, le Cambodge etc...

La composition globale du soja est la suivante : protéines 40 %, lipides (huile) 18 %, glucides (sucres) 17 %, cendres 4,5 %, des quantités modérées de vitamine A et du groupe B en dehors de la vitamine B12 (cobalamine). Il faut noter que sa fraction protidique, déficiente en acides aminés soufrés, est composée de deux globulines et de deux albumines.

Quels sont les produits dérivés du soja ?

Avant que l'industrie alimentaire ne développe les préparations du soja, eu égard à ses composants nutritifs comme les protéines, quelques produits traditionnels avaient été élaborés dans les pays producteurs de cette culture :

- . la sauce au soja qui se compose de soja ayant subi une fermentation, de blé et de sel ; le pâté ou « miso » composé de soja et de riz ou d'orge ;
- . le « tampeh » fait de soja cuit, ensemencé ensuite d'un champignon qui produit une fermentation ;
- . le « tonyu » obtenu avec des graines triées, nettoyées, dépelliculées, broyées avec de l'eau, et enfin cuites et filtrées ; le caillé de soja ou « tofu » qui s'obtient par coagulation du « tonyu » avec des sels de magnésium et de calcium.

Aujourd'hui, la culture du soja est très développée, surtout aux Etats-Unis où on utilise certaines variétés génétiquement modifiées pour faciliter le développement de cette légumineuse. De ce fait, l'alimentation humaine et animale (porcs, poulets...) ainsi que les préparations industrielles ont connu un essor important.

Quels sont les produits « modernes » à base de soja ?

La farine de soja, assez répandue actuellement, est obtenue à partir du tourteau de soja, après extraction de l'huile par solvant. Cette farine peut être ajoutée à la farine de blé pour faire du pain protéiné. Les concentrés (ou concentrats) protéiques de soja qui contiennent 50 à 75 % de protéines et les isolats protéiques dont la teneur en protéines est encore plus intéressante, supérieure à 90 %, produits obtenus en éliminant non seulement l'huile mais aussi la plus grande partie des glucides (sucres), sont utilisés par l'industrie alimentaire qui les incorpore dans de nombreux produits comme les viandes hachées, les raviolis, les hamburgers, les pâtés, les saucisses et autres charcuteries... Et dans toutes ces préparations, les protéines de soja remplacent une partie de la viande.

Quels avantages nutritionnels peut-on tirer du soja et ses dérivés ?

Le soja est un aliment assez complet avec une teneur en protéines plus qu'intéressante, à un coût de production moindre que les protéines de viande ou de poisson. Quand on sait que notre alimentation quotidienne contient trop de lipides à forte teneur en acides gras saturés, on ne peut que se réjouir d'avoir avec les préparations de soja, « des protéines sans lipides associés ». Un produit qui contient des protéines de soja ne comporte aucun risque pour notre santé. D'ailleurs, les personnes suivant un régime végétarien utilisent beaucoup le soja et les produits issus du soja. En outre, les protéines de soja sont admises dans la composition des « préparations pour nourrissons ».

Par Ange KOUNKOU, président de l'Association pour la Promotion des Industries Agroalimentaires au Congo (APIAC)

JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Certains Ponténégrins l'ignorent

Chaque 7 avril de l'année, des centaines d'organisations internationales, les départements de santé dans chaque nation célèbrent la journée internationale de la santé en vue de sensibiliser la population, d'une part, sur les méfaits de chaque pathologie et, d'autre part, sur les stratégies mises en œuvre par l'OMS et les gouvernements pour y faire face.



Des malades recevant des dépliants d'information Photo d'archives

À travers le monde, diverses manifestations sont organisées ici et là visant à mieux informer les opinions publiques à propos surtout de la lutte contre de diverses pathologies pouvant entraîner le taux de morbidité, de mortalité et autres. À Pointe-Noire, par exemple, lorsqu'on interroge certains citoyens sur la connaissance qu'ils ont de cette journée, son importance sanito-sociale tant au niveau national ou local, nombreux sont des Ponténégrins qui sont hésitants et pointent du doigt des autorités sanitaires locales qui ne multiplient pas assez d'occasion dans le cadre de la sensibilisation de la population sur le rôle d'une dite journée.

« Non, la date du 7 avril pour le plan sanitaire ne me dit rien du tout », répondait un citoyen. Étant donné que le capital inaliénable le plus précieux est la santé, c'est pourquoi l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est partie prenante de cette journée et organise des manifestations au niveau mondial, régional et national pour marquer cette journée. Cette année par exemple, le thème de la journée porte sur la pathologie du « diabète » et l'OMS prévoit qu'en 2030, cette maladie sera la 7e cause de décès dans le monde.

Que dire de la maladie du diabète !

Bien que certains Ponténégrins n'aient pas la connaissance de la date du 7 avril, mais presque tous sont bien au courant des méfaits de la maladie du diabète. Et certains vont même plus loin en souhaitant que c'est le moment où les directions départementales de la santé aussi bien de Pointe-Noire que du Kouilou devraient organiser des communications et des focus afin que la population puisse être bien sensibilisée sur ce qu'est cette maladie, sa prévention, ses causes et son traitement. « Le diabète est une maladie chronique qui apparaît lorsque le pancréas ne produit plus suffisamment d'insuline ou que l'organisme n'utilise pas correctement celle qu'il produit. Il y a deux types principaux de diabète. Les personnes atteintes d'un diabète de type 1 ont en général un organisme qui ne produit pas d'insuline, ce qui les oblige à recourir à des injections pour survivre. Les personnes souffrant d'un diabète de type 2 - 90% des cas - ont un organisme qui produit de l'insuline mais en quantité insuffisante, ou qui l'utilise à mauvais escient », affirmait un agent de la santé d'une structure hospitalière de la place.

Pour l'OMS, il devient très urgent de savoir que l'épidémie du diabète progresse rapidement dans de nombreux pays, l'accroissement le plus spectaculaire étant attesté dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. En plus, les cas de diabète sont, dans une forte proportion, évitables. L'expérience a montré que des mesures simples de modification du mode de vie pouvaient être efficaces pour prévenir ou retarder un diabète de type 2. Le maintien d'un poids normal, la pratique régulière d'un exercice physique et une alimentation saine peuvent réduire les risques de diabète. Le diabète peut être traité. Il peut être contrôlé et pris en charge afin de prévenir les complications. Un meilleur accès au diagnostic, l'apprentissage de l'autoprise en charge et un traitement d'un coût abordable sont des éléments décisifs de la riposte à la maladie. Dans le même ordre d'idée, l'OMS prône la prévention et le traitement du diabète pour une action d'envergure afin de réaliser l'objectif 3 de développement durable, à savoir réduire d'un tiers d'ici à 2030 la charge de mortalité prématurée liée aux maladies non transmissibles, bien que les secteurs de la société, notamment les pouvoirs publics, employeurs, éducateurs, producteurs, société civile, secteur privé, médias, sans oublier les intéressés eux-mêmes, aient tous un rôle à jouer.

Notons que les différentes campagnes de sensibilisation permettent de sensibiliser davantage à la progression du diabète, à l'énorme charge qu'il représente et à ses conséquences, en particulier dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. Lancer une série d'actions spécifiques, efficaces et abordables pour s'attaquer au diabète, parmi lesquelles des mesures visant à prévenir le diabète, à diagnostiquer, traiter et soigner les personnes qui en souffrent.

Faustin Akono

PRÉSIDENTIELLE 2016

Le Pôle de consensus de Sibiti et le RMP félicitent le président élu

Les partis politiques et associations du Pôle de consensus de Sibiti et ceux du RMP (Rassemblement pour la majorité présidentielle) du département ont rendu publique, le 4 avril, une déclaration en vue de congratuler le président de la nouvelle République, Denis Sassou N'Guesso, pour son élection dès le premier tour. L'occasion leur a aussi permis de faire un tour d'horizon de la situation socio-politique du pays en général et de la capitale économique en particulier.

Dans son mot introductif, Roland Bouiti Viaudo, président du Pôle de consensus de Sibiti et du RMP Pointe-Noire, entouré des autres membres de la coordination départementale des deux organisations, a assuré la poursuite de leur mission consistant à soutenir Denis Sassou N'Guesso.

Rappelant l'attachement constant du président de la République aux valeurs de dialogue, de paix et de démocratie et l'adhésion du peuple congolais à la tranquillité, la conservation des acquis, la concorde et l'unité nationales,



Une vue de la salle lors de la rencontre Crédit photo Adiac

dans leur communication lue par Fulgence Ibimbo Gakosso, les membres du RMP et ceux du Pôle de consensus de Sibiti ont exprimé leur satisfaction à Denis Sassou N'Guesso « pour sa brillante élection, dès le premier tour, à la magistrature suprême le 20 mars dernier. » Ils lui ont assuré de mettre à sa disposition toutes les forces nécessaires dont ils disposent pour la réalisation effective de son projet de société « La marche vers le développement ». Et l'on a pu lire sur les banderoles déployées sur le lieu de l'activité des mots destinés à appuyer ce dernier point, à savoir « Partis politiques et associations du pôle

de consensus de Sibiti, mobilisons nous pour la marche vers le développement ».

Cette rencontre se déroulant le même jour des incidents de Brazzaville et Pointe-Noire, les membres du RMP et du Pôle de consensus de Sibiti ont assuré de leur soutien sans faille pour barrer la voie aux fossoyeurs de la paix et de la sérénité nationales. De ce fait, ils ont appelé les concitoyens et les forces vives du département à vaquer librement à leurs occupations, à ne pas céder aux rumeurs de nature à troubler la quiétude des populations et à préserver la paix.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

LIGUE DES CHAMPIONS

Suarez et le Barça renversent un Atletico rapidement réduit à dix

Mené au Camp Nou, le FC Barcelone a profité d'un doublé de Luis Suarez pour renverser un Atletico Madrid réduit à dix pendant une heure mardi (2-1) en quart de finale aller de Ligue des champions, prenant une option sur le dernier carré.

Cette victoire sur fond de polémique fait un bien fou au Barça, plongé dans le doute samedi après le clasico perdu à domicile face au Real Madrid en Championnat d'Espagne (2-1): le club catalan est désormais en position favorable avant le quart retour mercredi 13 avril à Madrid face à l'« Atleti », qui a été formidable d'abnégation mardi soir mais qui s'est jugé lésé par l'arbitrage. Dans ce choc électrique, deux hommes ont changé le destin du match: l'attaquant madrilène Fernando Torres, d'abord, auteur de l'ouverture du score (25^e) avant d'être bêtement expulsé pour deux cartons jaunes évitables (29^e, 36^e). Et Suarez, ensuite, dont la hargne a été récompensée avec un but opportuniste (63^e) et une tête puissante (74^e).

Le doute n'aura pas duré. Voilà le club champion d'Europe en titre replacé sur de bons rails dans une fin de saison où il peut toujours espérer reproduire son épatant triplé Liga-Coupe-Ligue des champions de 2015.

« Avec cette équipe, j'irais au bout du monde. Nous abordons ce match (retour) dans une situation merveilleuse pour démontrer que nous sommes les meilleurs », a commenté l'entraîneur barcelonais Luis Enrique. Les Barcelonais ont eu le mérite



Iniesta et Dani Alves peuvent remercier Luis Suarez, auteur des deux buts de la victoire du Barça face à l'Atletico Madrid (Pau Barrena/AFP)

de la persévérance face au bloc « colchonero », meilleure défense de Liga, qui a longtemps été infranchissable dans une opposition de styles endiablée. L'Atletico a appliqué à la lettre son plan de bataille: presser le Barça haut, et en cas d'échec, se replier devant sa cage. Cela lui a permis de prendre les devants: passe en profondeur de Koke pour Fernando Torres, dont la

frappe rasante a trompé le gardien barcelonais Marc-André ter Stegen (25^e).

Un précieux but à l'extérieur pour l'Atletico et le début d'un casse-tête pour le Barça, contraint de se découvrir encore davantage. Quelques minutes plus tard, « l'Atleti » est d'ailleurs passé tout près du 2-0 sur une reprise d'Antoine Griezmann du bout du pied, cadrée, a été

sortie in extremis par Ter Stegen (32^e). Une occasion rare pour le Français, ensuite cantonné au seul travail défensif.

Mais Torres, héros des « Colchoneros » jusque-là, est passé du paradis à l'enfer: déjà averti pour un pressing trop appuyé sur Neymar (29^e), il a quitté précocement ses partenaires avec une charge sur Sergio Busquets (36^e). Des fautes jugées « ingénues » par Luis Enrique.

L'Atletico, lui, n'a pas très bien vécu cette exclusion. Torres a dit

au micro de la radio espagnole Cadena Cope que, selon lui, ces deux cartons n'étaient pas justifiés. Et après la rencontre, le latéral de l'Atletico Filipe Luis a accusé le Barça d'être « protégé » par l'arbitrage, avant de devoir nuancer ses propos quelques minutes plus tard. L'atmosphère était pourtant bon enfant jusque-là, l'entraîneur « colchonero » Diego Simeone ayant même participé à la salve d'applaudissements improvisée par le Camp Nou à la 14^e minute en hommage à l'ancien joueur et entraîneur blaugrana Johan Cruyff, décédé il y a dix jours.

En supériorité numérique en seconde période, le Barça a pris l'ascendant et a acculé l'Atletico devant sa cage jusqu'à l'égalisation. Elle est venue d'un centre-tir puissant de Jordi Alba que Luis Suarez, aux six mètres, n'a eu qu'à prolonger au fond (63^e). La première digue venait de céder pour l'Atletico et Suarez, encore lui, a récidivé d'une tête puissante (74^e), soit son 8^e but dans cette C1.

Le Barça a continué à pousser en fin de match mais l'Atletico, avec une énergie farouche, a tenu bon. Le club « colchonero », si frigrant en début de match, peut nourrir des regrets. Certes, il garde des chances de qualification au match retour mais il a, bien malgré lui, rendu le moral à l'ogre Barça.

AFP

Vidal et le Bayern assurent le service minimum face au Benfica

Le Bayern Munich, malgré un départ de rêve grâce à Arturo Vidal, a tremblé jusqu'au bout pour sortir vainqueur de son premier duel avec Benfica (1-0), en quart de finale aller de Ligue des champions, mardi à l'Allianz Arena. Le match retour s'annonce plus compliqué que prévu pour l'équipe de Pep Guardiola.

Après les frayeurs du 8^e de finale contre la Juventus, le Bayern n'a pu se mettre complètement à l'abri avant le match retour au Estadio de Luz (13 avril) où le champion 2013 jouera sa 5^e qualification de rang dans le carré final.

Le Bayern n'a attendu pourtant que 109 secondes et une tête de Vidal pour faire sauter le verrou d'une défense portugaise qualifiée la veille de « meilleure du moment en Europe » par Guardiola.

Mais cette courte défaite permet au Benfica de maintenir l'espoir de renverser la tendance devant son public et rêver d'un exploit.

« Il manque hélas ce deuxième but. Mais on peut quand même être satisfait parce qu'on n'a pas encaissé de but. C'est le plus important », a commenté le portier Manuel Neuer au micro de Sky, soulignant au passage la solidité de la défense lisboète.

Le Bayern pouvait s'estimer

heureux que l'arbitre polonais n'ait pas sifflé un penalty lorsque le capitaine Philipp Lahm a touché le ballon du bras en se couchant dans sa surface sur un centre de Gaitan.

Comme samedi en championnat, le Bayern a dû se contenter du service minimum. Et comme contre l'Eintracht Francfort, Robert Lewandowski et Thomas Müller n'ont pas été à la hauteur du duo d'artilleurs qu'ils forment cette saison.

Franck Ribéry a été le plus remuant et inspiré sur son aile gauche, osant même une bicyclette sur la gauche de la surface (40^e), comme contre l'Eintracht mais sans réussite cette fois (40^e).

Au terme d'un beau mouvement collectif, Juan Bernat centrait au point de penalty où Vidal coupait d'une tête piquée pour inscrire son premier but européen de la saison (1-0, 2^e). Le public bavarois a haussé le ton de ses chants comme pour appeler à un festival offensif.

Mais après un quart d'heure, le groupe de Guardiola a semblé levé le pied, moins précis, peut-être trop faciles, laissant les visiteurs s'organiser et venir combiner dans le camp bavarois. Vidal a été la plaque tournante, particulièrement en première période, confirmant sa montée en puissance durant la deuxième partie de sa première saison bavaroise.

Buteur, le Chilien s'est battu sur tous les ballons, se sacrifiant même dans sa surface pour repousser une volée de Gaitan et permettre au Bayern de conserver son avantage avant la pause (45^e+3).

L'attaquant brésilien Jonas, l'homme aux 30 buts cette saison, a fait trembler à deux reprises l'enceinte munichoise en l'espace de huit minutes: une première frappe de la gauche était repoussée par Neuer tandis que la seconde était sauvée de la poitrine par Martinez (64^e) entré à l'heure de jeu à la place de Kimmich.

L'entrée de Kingsley Coman à la place de Costa (70^e) n'a pas eu le même impact contre la Juventus. Pas plus que celle de Mario Götze à la place de Müller (85^e).

C.D.



Arturo Vidal exulte après avoir ouvert le score à la 2^e, mais le Bayern Munich de David Alaba devra se méfier au match retour, à Lisbonne (ODD Andersen/AFP)